

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

DANS LE SPECTACLE VIVANT, L'AUDIOVISUEL ET LE CINEMA

**Document préparé sous l'égide de la
sous-commission d'observation de l'emploi**

CONFÉRENCE
POUR L'EMPLOI
DANS LE SPECTACLE
15 et 16 octobre 2015

Octobre 2015

INTRODUCTION	4
I. LES CHIFFRES CLES DU SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRE	7
1. La production des entreprises du spectacle croît plus vite que l'ensemble de l'économie	7
2. Les professionnels des secteurs du spectacle : des effectifs en hausse	8
3. Des financements variés qui suivent des dynamiques propres	11
4. Les pratiques culturelles des Français en hausse	14
II. LES EMPLOYEURS	17
1. Une forte hétérogénéité des entreprises de spectacle	17
2. Une masse salariale en croissance	19
3. Les modèles économiques des entreprises du secteur marchand	20
III. LES ACTIFS	23
1. Une croissance forte des CDI qui représentent près de 50% de la masse salariale	23
2. Des CDD d'usage de plus en plus courts	25
3. De nouvelles formes de travail non-salarié en croissance.....	27
4. La mobilité interbranche : une porosité caractéristique du secteur du spectacle.....	29
5. Un secteur qui reste assez masculin pour les salariés en CDD d'usage.....	29
6. Une élévation de l'âge moyen des salariés des secteurs du spectacle	31
IV. LES REVENUS	33
1. Pour les CDI dans le spectacle, les salaires sont en forte croissance	33
2. Les salaires des « salariés intermittents » sont légèrement décroissants	33
3. Les revenus issus des activités non salariées sont significatifs.....	34
4. Les revenus de remplacement représentent une part importante de l'ensemble	36
V. LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE	39
1. Une offre de formation initiale à la fois privée et publique	39
2. La formation continue est en progression.....	40
VI. L'INTERNATIONAL	43
1. Une balance commerciale des biens culturels en-deçà de nos partenaires européens	43
2. Une part de l'emploi culturel dans l'emploi total au niveau de la moyenne européenne.....	43
ANNEXES	45

INTRODUCTION

Dans le but de préparer la conférence pour l'emploi dans le spectacle organisée à l'automne 2015, le président de la sous-commission d'observation de l'emploi dans le domaine du spectacle vivant et enregistré du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) a été chargé par le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et la ministre de la Culture et de la Communication de préparer des éléments de diagnostic sur la situation de l'emploi dans le secteur du spectacle (spectacle vivant, audiovisuel et cinéma).

Avertissement

Le présent document a été élaboré à partir d'un nombre restreint de sources, afin de faciliter la comparaison des indicateurs.

Les données sont ainsi, pour la plupart, issues de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), d'Audiens, Pôle emploi et de l'Afdas. Elles portent majoritairement sur la période 2000-2013.

Pour éclairer certains points particuliers, il a été fait appel à d'autres contributeurs, tels que le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), les Commissions Paritaires Nationales Emploi Formation du Spectacle vivant et de l'Audiovisuel (CPNEF SV et AV), ou les sociétés de l'audiovisuel public.

Ce document permet de dégager des grandes tendances et de poser un diagnostic sur la situation de l'emploi. Ces travaux doivent être approfondis et actualisés.

Définitions

a) Précisions méthodologiques sur les données relatives aux entreprises, à l'emploi et aux salaires

Les précisions ci-après concernent les données Audiens. La distinction entre CDD et CDI est faite au regard de la clause de fin de contrat.

Quelle que soit l'activité de l'entreprise, doivent obligatoirement cotiser à Audiens en retraite complémentaire :

- tous les intermittents du spectacle ;
- tous les pigistes, pour lesquels nous ne disposons exhaustivement des déclarations que depuis 2004.

Il est à noter que le personnel permanent (CDI et CDD) de certaines entreprises n'est pas déclaré auprès d'Audiens ou ne l'est qu'à partir d'une certaine date¹ :

- certains établissements publics, et notamment l'audiovisuel public qui cotise à l'Ircantec au titre de la retraite complémentaire ;
- les zéniths dans le spectacle vivant privé ;
- certains employeurs de l'édition phonographique, dont les quatre majors...

Les catégories juridiques ont été regroupées de la manière suivante :

- Associations de loi 1901 ;
- Secteur public et parapublic : EPCC, EPIC, établissements et régies d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial, établissements et régies d'une collectivité locale à caractère administratif, Services ministériels ou collectivités territoriales, Personnes morales soumises au droit administratif, Structures de droit public au caractère non identifié ;

¹ En 2013, Audiens récupère par le biais de la retraite supplémentaire de nouvelles déclarations de France Télévisions (6 000 personnes en plus). Des effets similaires de moindre proportion ont eu lieu en 2004 (France Télévision et Radio France), 2008 (groupe Canal+) et 2010 (TF1 et TV5 Monde).

- Sociétés : SA, SAS, SARL, EURL, SARL unipersonnel, GIE, SNC, SCOP, SARL coopérative ouvrière de production, Entreprises individuelles en nom propre ;
- Particuliers et autres statuts : regroupe les autres statuts juridiques et ne contient des particuliers que dans les comptages relatifs au GUSO.

Les données concernant les effectifs sont dédoublonnées par case : une personne n'est comptée qu'une seule fois dans chacune des cases. Exemple : une personne ayant été déclarée une fois en CDD et une fois en CDD d'usage sur une année dans un des 9 champs conventionnels ne sera comptée qu'une seule fois sur la ligne "Ensemble des 9 champs conventionnels".

b) « Les salariés intermittents » dans le présent document

La notion de salariés intermittents, dans le présent document (en particulier sur les lignes "dont CDD d'usage avec indemnisation chômage ou activité significative sur l'année"), correspond aux professionnels qui, sur l'année considérée :

- ont été déclarés en CDD d'usage par un ou plusieurs employeurs d'un des 9 champs conventionnels du spectacle ou hors de ces champs ou alors via le GUSO,
- et ont bénéficié de l'indemnisation chômage au titre des annexes 8 et 10 (soit 107 349 personnes en 2013),
- ou, en l'absence d'indemnisation chômage au titre des annexes 8 et 10 sur l'année considérée, ont perçu un salaire d'activité relatif à des CDD d'usage supérieur ou égal à 4 000 € en 2013 et à un seuil correspondant à ces 4 000 €, déflatés, sur les autres années d'observation (soit 20 086 personnes en 2013),
- ne sont pas décédées ou parties en retraite sur l'année considérée.

Ce choix de définition s'inscrit dans la suite des travaux de la mission relative à l'intermittence confiée par le Premier ministre à MM. COMBEXELLE et GILLE et Mme ARCHAMBAULT, et en particulier aux données fournies dans les annexes Audiens de leur rapport, tout en ayant été adapté de manière à pouvoir mener des analyses depuis 2000, ce qui n'était pas fait dans le rapport. Pour chaque année antérieure à 2013, le salaire de 4 000 € considéré est calculé en euro constant.

c) « Le secteur marchand » dans les comptes de la nation

Le secteur marchand, dans les comptes de la nation, correspond aux entreprises dont la production de biens et services culturels est destinée à être vendue à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production. Il s'agit donc des entreprises non-majoritairement subventionnées, le calcul étant effectué au regard des déclarations de bénéfices auprès des services des impôts.

« L'audiovisuel » dans les comptes de la nation

L'audiovisuel dans les comptes de la nation correspond au spectacle enregistré (ci-dessous, les codes d'activité principale exercée de la nomenclature française d'activité (APE-NAF) des entreprises concernées). La terminologie « audiovisuel » a été maintenue dans les documents du diagnostic lorsque leur source relevait des comptes de la nation.

Codes naf « Audiovisuel » des comptes de la nation :

Production de films et de programmes pour la télévision	59.11A
Production de films institutionnels et publicitaires	59.11B
Production de films pour le cinéma	59.11C
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	59.12Z
Distribution de films cinématographiques	59.13A
Édition et distribution vidéo	59.13B
Projection de films cinématographiques	59.14Z
Enregistrement sonore et édition musicale	59.20Z
Édition et diffusion de programmes radio	60.10Z
Édition de chaînes généralistes	60.20A
Édition de chaînes thématiques	60.20B

I. LES CHIFFRES CLES DU SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRÉ

Les éléments chiffrés collectés pour réaliser ce diagnostic ont permis de mettre en lumière la valeur économique (40,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 20 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2013²) et sociale (72 000 en CDI et 127 000 « salariés intermittents »³) du secteur du spectacle, qu'il soit vivant ou enregistré. Ils ont également mis l'accent sur l'importance croissante du nombre d'entreprises de spectacle (+60 % depuis 2000⁴) comme sur le développement de nouvelles formes d'activité (17 000 indépendants et auto-entrepreneurs en 2011⁵).

1. La production des entreprises du spectacle croît plus vite que l'ensemble de l'économie

Depuis plus de vingt ans, la production des secteurs du spectacle a progressé à un rythme supérieur à celui de l'économie pour atteindre 40,5 milliards d'euros en 2013.

En 2013, la valeur de la production des entreprises de spectacle vivant et enregistré s'élève à 40,5 milliards d'euros et représente 46 % de celle du secteur culturel, soit 1,0 % de l'ensemble de la production française. Près de 70 % de cette production est portée par l'audiovisuel, et 30 % par le spectacle vivant.

Tableau 1.1.1. Production et valeur ajoutée des entreprises du spectacle, 2013.

	Production Totale		Valeur ajoutée Totale	
	Valeur	% de l'ensemble de l'économie	Valeur	% de l'ensemble de l'économie
Audiovisuel (radio, cinéma, télévision, vidéo, disque)	28,4	0,75%	12,5	0,66%
Spectacle vivant	12,0	0,32%	7,1	0,37%
Ensemble Spectacle	40,5	1,07%	19,6	1,03%
Ensemble des branches de l'économie	3 775,8	100,00%	1 896,9	100,00%

Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2010 / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

NB. Pour 2013, données provisoires.

Milliards d'euros courants

De 2000 à 2013, le chiffre d'affaires (CA) des secteurs du spectacle a augmenté de 12 %, soit une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie (+8 %). Au sein des secteurs du spectacle, le spectacle vivant est le secteur qui a le plus progressé sur la période avec un taux de croissance de son CA de +25 % contre +7 % seulement pour l'audiovisuel.

La valeur ajoutée du spectacle vivant et enregistré s'élève en 2013 à près de 20 milliards d'euros, soit plus de 1 % du PIB. L'audiovisuel représente à lui seul les deux tiers de la valeur ajoutée du spectacle.

En cohérence avec l'évolution de la production du secteur, la valeur ajoutée du spectacle est en progression constante depuis 2000 et connaît un rythme de croissance supérieur à celui de la valeur ajoutée de la culture, mais également de l'ensemble des branches de l'économie française. Cela permet au secteur, malgré un relatif ralentissement de sa croissance depuis 2009, de continuer à progresser dans la part de l'économie.

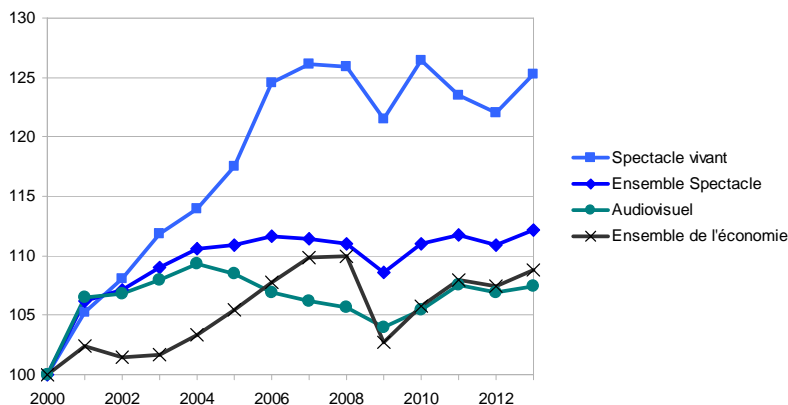
² Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2010 / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.

³ Source : Audiens

⁴ Source : Audiens

⁵ Sources : Insee, base Non-salariés / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

Graphique 1.1.2. Evolution du chiffre d'affaires dans les secteurs du spectacle par rapport au reste de l'économie (en euros constants, indice base 100), 2000-2013



L'analyse comparée des principaux indicateurs de l'activité du secteur du spectacle entre 2000 et 2013 permet d'observer une croissance parallèle d'une part du chiffre d'affaires du spectacle et de sa valeur ajoutée, et d'autre part du nombre d'employeurs et de la masse salariale. Il existe donc une corrélation indéniable entre ces différents indicateurs.

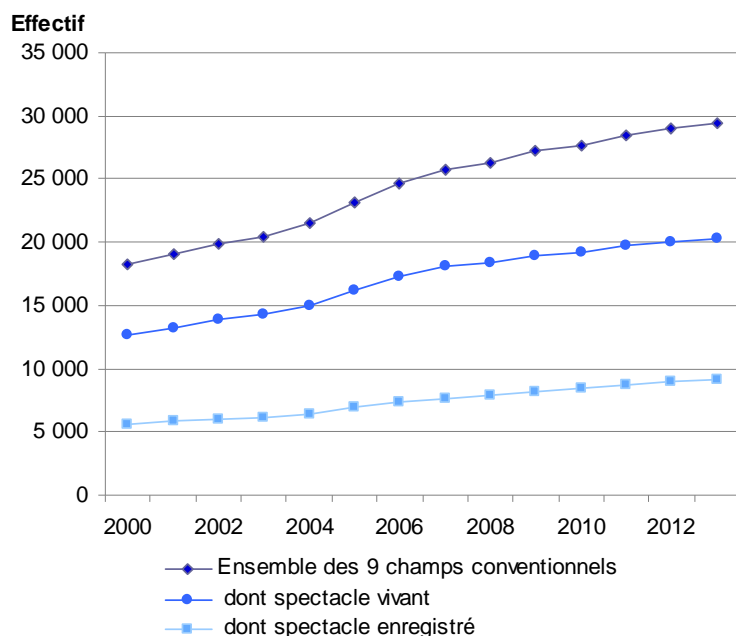
Source : Insee, Comptes nationaux / DGCA-DEPS, ministère de la Culture et de la Communication, 2014

Le rapport remis en avril 2015 par France Stratégie sur « Les métiers en 2022 » évalue à 12% la contribution des industries culturelles à la création nette d'emploi entre 2002 et 2012. Dans le scénario médian à horizon 2022, le secteur serait à l'origine de 4% des créations nettes d'emplois, alors même qu'il ne représente que 1,65% de l'ensemble des actifs.

2. Les professionnels des secteurs du spectacle : des effectifs en hausse

2.1 Les employeurs de salariés du spectacle, un chiffre en forte croissance depuis 2000

Graphique 1.2.1.1. Evolution du nombre d'employeurs du spectacle, 2000-2013.

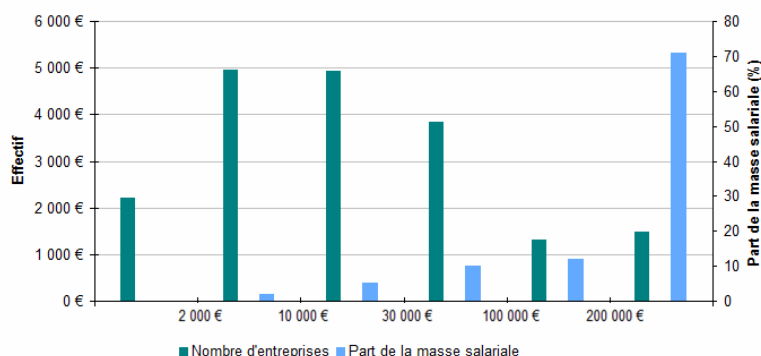


Le nombre d'entreprises de spectacle a augmenté de 60 % depuis 2000, atteignant près de 30 000 entreprises en 2013. Le taux de croissance du nombre d'entreprises est similaire dans le secteur du spectacle enregistré.

70 % de ces entreprises concernent le spectacle vivant.

Source : Audiens

Graphique 1.2.1.2. Répartition des employeurs du spectacle vivant en fonction de leur masse salariale



L'une des principales caractéristiques qui se dégage de l'analyse des employeurs du spectacle vivant est la forte proportion d'entreprises ayant une masse salariale inférieure à 30 000 euros par an (65% des employeurs).

8% des entreprises concentrent 71% de la masse salariale. 54% des entreprises n'ont pas de permanents.

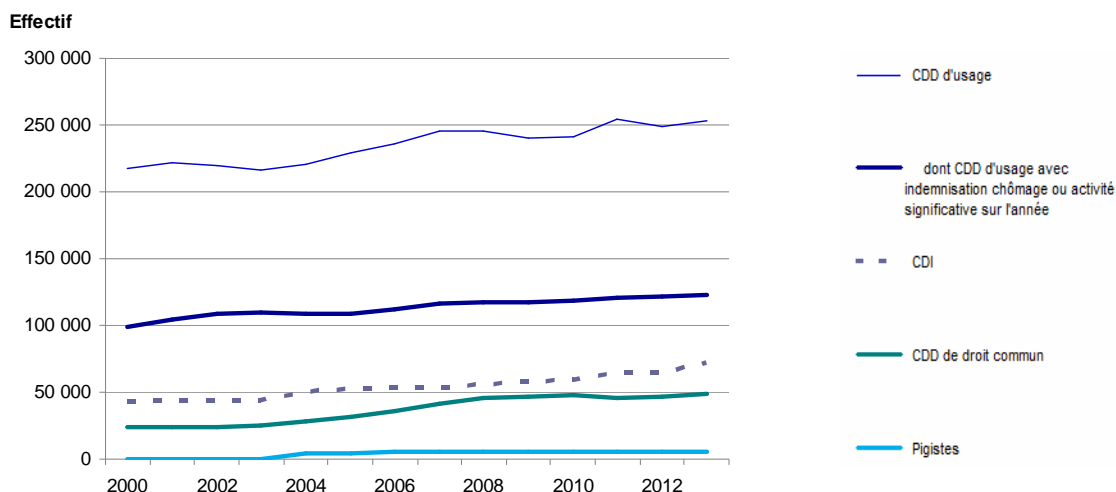
Source : AFDAS

Les caractéristiques des employeurs du secteur sont décrites de manière plus approfondie dans la seconde partie de ce document. Pour un tableau plus détaillé des chiffres par année, on pourra se reporter à l'annexe.

2.2 Les salariés : une nette progression de la part des CDI

Parmi les 380 000 salariés du spectacle, dont 90% sont employés par des entreprises de spectacle, 127 000 personnes sont des « salariés intermittents », au sens du présent document, soit plus du tiers de l'ensemble. Ce chiffre a connu une augmentation de 20% entre 2000 et 2013, ce qui représente une hausse 24 000 personnes.

Graphique 1.2.2.1. Evolution du nombre de salariés du spectacle dans les 9 champs conventionnels, par type de contrat. 2000-2013.



Source : Audiens

La notion de salariés intermittents, dans le présent document (en particulier sur les lignes "dont CDD d'usage avec indemnisation chômage ou activité significative sur l'année"), correspond aux professionnels qui, sur l'année considérée :

- ont été déclarés en CDD d'usage par un ou plusieurs employeurs d'un des 9 champs conventionnels du spectacle ou hors de ces champs ou alors via le GUSO,
- et ont bénéficié de l'indemnisation chômage au titre des annexes 8 et 10 (soit 107 349 personnes en 2013),

- ou, en l'absence d'indemnisation chômage au titre des annexes 8 et 10 sur l'année considérée, ont perçu un salaire d'activité relatif à des CDD d'usage supérieur ou égal à 4 000 € en 2013 et à un seuil correspondant à ces 4 000 €, déflatés, sur les autres années d'observation (soit 20 086 personnes en 2013), ces personnes se répartissant en 2013 comme suit, au regard de leur salaire :

Nombre	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
20 086	20 651 €	46 978 €	4 000 €	1 606 341 €

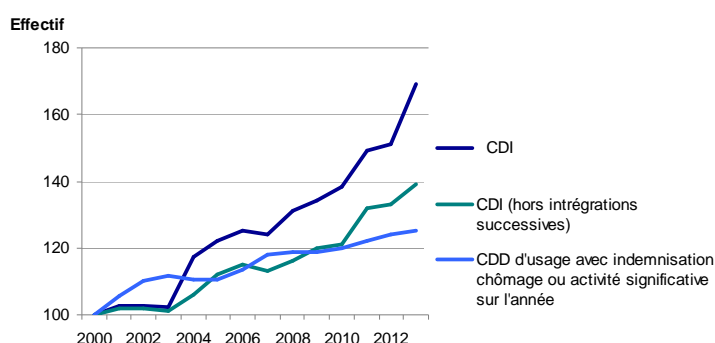
	1 ^{er} centile	5 ^e centile	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	9 ^e décile	95 ^e centile	99 ^e centile
Salaire d'activité	4 082 €	4 462 €	4 793 €	5 885 €	8 902 €	18 057 €	43 003 €	70 611 €	174 430 €
Effectif de la classe	201	402	2009	5 022	10 043	15065	18 077	19 684	19 885

- ne sont pas décédées ou parties en retraite sur l'année considérée.

Ce choix de définition s'inscrit dans la suite des travaux de la mission relative à l'intermittence confiée par le Premier ministre à MM. COMBEXELLE et GILLE et Mme ARCHAMBAULT, et en particulier aux données fournies dans les annexes Audiens de leur rapport, tout en ayant été adapté de manière à pouvoir mener des analyses depuis 2000, ce qui n'était pas fait dans le rapport. Pour chaque année antérieure à 2013, le salaire de 4 000 € considéré est calculé en euros constants.

Les salariés ainsi définis pèsent 92% de la masse salariale des intermittents.

Graphique 1.2.2.2 Evolution du nombre de salariés du spectacle en CDI ou en CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative (Indice base 100), 2000-2013.



Source : Audiens

Le nombre de salariés en CDI a progressé plus vite que le nombre de CDDU avec indemnisation chômage.

On compte en 2013 près de 16 000 personnes supplémentaires en CDI par rapport à 2000 à périmètre constant.

Par ailleurs, des emplois en CDI existent dans les régies du spectacle mais ne sont pas inclus dans les données Audiens.

2.3 Le travail non-salarié : une forme d'activité en hausse dans le spectacle

En 2011, 17 000 personnes déclarent une activité d'indépendant du spectacle vivant ou enregistré, dont 41 % d'auto-entrepreneurs. Le poids du spectacle est plus fort dans l'auto-entrepreneuriat (1,68 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs contre 0,52 % dans l'indépendance « classique »). A ce stade, il n'est pas possible de savoir combien de professionnels exercent par ailleurs une activité salariée.

Tableau 1.2.3. Les effectifs en travail non-salarié, 2011.

	Effectifs au 31/12/2011		
	Indépendants "classiques"	Auto-entrepreneurs	Ensemble non-salariés
Audiovisuel	5 137	3 135	8 272
Spectacle vivant	4 902	3 872	8 774
Ensemble du spectacle	10 039	7 007	17 046
Ensembles des activités (hors agriculture)	1 923 799	415 957	2 339 756
<i>Poids du spectacle dans l'ensemble des activités (hors agriculture)</i>	<i>0,52%</i>	<i>1,68%</i>	<i>0,73%</i>

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.
Sources : Insee, base Non-salariés / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

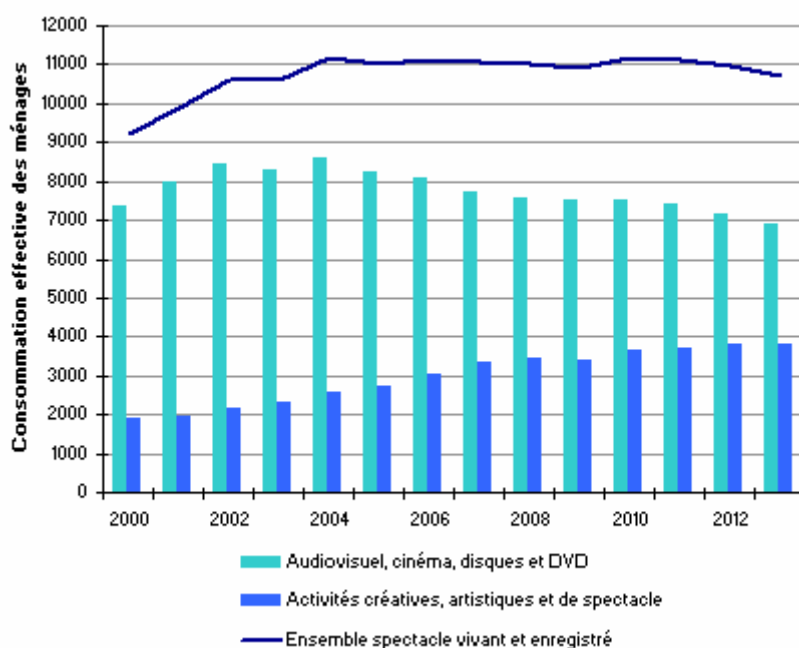
Entre 2008 et 2011, le nombre de personnes déclarant une activité non-salariée dans les secteurs des spectacles est passé de 10 000 à 17 000. Cette hausse a été portée par l'arrivée des auto-entrepreneurs dont la part est passée de 22 % en 2009 à 41 %. Le nombre d'indépendants « classiques » est demeuré globalement stable. Les auto-entrepreneurs du spectacle se sont portés davantage vers le spectacle vivant (ils représentaient 13 % des non-salariés en 2009, 23 % en 2011) que vers l'audiovisuel (9 % en 2009, 18 % en 2011).

3. Des financements variés qui suivent des dynamiques propres

3.1 Une tendance globale à la hausse de la consommation des biens et services culturels par les ménages

En 2013, la consommation effective des ménages en biens et services de spectacle vivant ou enregistré s'élève, en volume à 10,7 milliards d'euros (prix de 2010). Après avoir augmenté entre 2000 et 2006-2007, elle s'est stabilisée pour reculer légèrement à partir de 2011.

Graphique 1.3.1. Niveau de la consommation en biens et services audiovisuels et de spectacle vivant (euros courants), 2000-2013



La consommation de biens et services des activités créatives, artistiques et de spectacle vivant s'établit à 3,9 milliards d'euros en 2013 ; elle a crû régulièrement entre 2000 et 2010 puis s'est stabilisée de 2010 à 2013.

En ce qui concerne les biens et services audiovisuels, de cinéma, de disques et DVD, la consommation effective des ménages s'élève en 2013 à 6,8 milliards d'euros ; elle diminue depuis 2005.

A l'instar du montant de consommation, le poids des biens et services de

Source : Insee, Comptabilité nationale.
NB. Pour 2013, données provisoires

spectacle vivant dans la consommation effective totale des ménages a crû continûment entre 2000 et 2007, et est relativement stable ces dernières années (0,33 % en 2013).

En 2013, la consommation effective des ménages en biens et services audiovisuels représente 31 % de la consommation en biens et services culturels, poids légèrement en baisse depuis 2011. Celle relative aux activités créatives, artistiques et de spectacle vivant représente 20 % du total des biens et services culturels, et orientée à la hausse depuis le début des années 2000.

3.2 Des financements par l'Etat diversifiés

Le financement par l'Etat de l'audiovisuel et du spectacle vivant passe par différents canaux :

- le budget du Ministère de la culture et de la communication ;
- les dépenses culturelles dans les autres ministères : 4 milliards d'euros en 2013 ;
- les taux réduits de TVA ;
- des taxes fiscales affectées au financement de la culture et de la communication : 34 millions d'euros en 2015 (ASTP et CNV) ;
- les aides à l'export, notamment sous la forme de financements européens ;
- les dépenses fiscales en matière de culture et de communication, notamment sous la forme du CICE en faveur des entreprises de spectacle

Tableau 1.3.2.1. CICE en faveur des entreprises de spectacle – répartition par secteur d'activité, 2014.

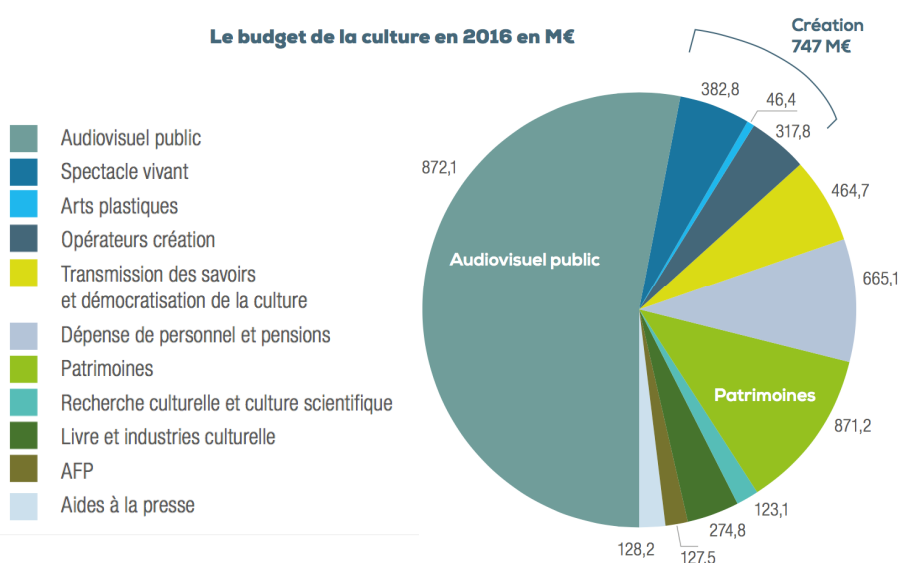
LIBELLÉ DU SECTEUR D'ACTIVITÉ (en M€)	Nombre d'entreprises	Montant des créances	Nombre d'imputations	Montant des imputations	Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une restitution de	Montant des restitutions	Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une consommation	Montant des consommations
	En unités	En milliers d'€	En unités	En milliers d'€	En unités	En milliers d'€	En unités	En milliers d'€
Total spectacle enregistré	4 567	39 630	1 782	14 728	2 601	11 112	4 010	25 840
Total spectacle vivant	4 482	26 125	1 688	5 399	3 070	16 777	4 048	22 176
Total spectacles	9 049	65 755	3 470	20 128	5 671	27 888	8 058	48 016

Source : Ministère de l'économie et des finances Un groupe se caractérise par une activité principale qui définit son secteur d'activité ; les branches d'activité d'un groupe rassemble toutes les activités dans lesquelles il opère, y compris l'activité principale. Dans le tableau ci-dessus, un groupe n'est dénombré qu'une seule fois, au titre de son activité principale. Le chiffre porte uniquement sur les entreprises de spectacle soumises à l'impôt sur les sociétés. En unités et milliers d'euros

En 2016, le budget du ministère de la Culture et de la Communication augmente de 2,7 % par rapport à la loi de finances pour 2015 (+190 millions d'euros)⁶. Il s'élèvera à 7,3 milliards d'euros, dont :

- 2,9 milliards d'euros consacrés aux secteurs de la culture et de la recherche ;
- 3,9 milliards d'euros consacrés à l'audiovisuel public ;

Graphique 1.3.2.2. Budget de l'Etat pour la culture en 2016.



Les crédits d'intervention en faveur du secteur du spectacle vivant s'établiront en 2016 à 364,8 millions d'euros.

En ce qui concerne l'audiovisuel public, la ressource publique totale affectée au secteur dans le projet de loi de finances pour 2016 s'élève à 3 766,4 millions d'euros

⁶ Chiffres du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2016

HT, en progression très modérée par rapport à la Loi de finances initiale (LFI) 2015 (+0,4 %).

Le fonds de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et au multimedia géré par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) disposera par ailleurs de 672 millions d'euros.

3.3 Le financement par les collectivités territoriales : une hausse sur longue période dont la poursuite n'est pas assurée

Les dépenses pour les activités du spectacle des communes de plus de 10 000 habitants et des intercommunalités représentent 34 % de l'ensemble de leurs dépenses culturelles en 2010. Ces dépenses ont augmenté depuis 2002, passant de 1 379 millions d'euros à 1 881 millions en 2010. Toutefois, la part qu'elles représentent dans les budgets des collectivités territoriales est restée stable. Elle était de 35 % en 2006 et de 34 % en 2010.

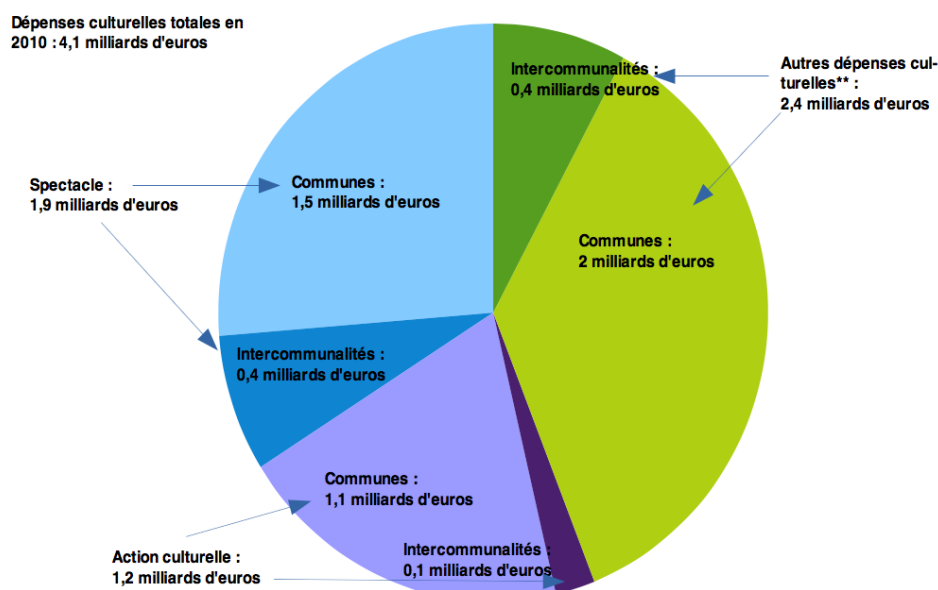
La hausse en volume de +36 % du financement des collectivités territoriales enregistrée entre 2002 et 2010 est à mettre en regard avec l'augmentation de leur budget.

Tableau 1.3.3.1. Dépenses culturelles des communes et intercommunalités, 2002-2010.

	2002		2006					2010					Evolution 2002-2010				
	Communes de plus de 10 000 hab.	Millions d'euros	Communes de plus de 10 000 hab.	Intercommunalités	Total communes de plus de 10 000 hab. et intercommunalités	Communes de plus de 10 000 hab.	Intercommunalités	Total communes de plus de 10 000 hab. et intercommunalités	Commune de plus de 10 000 hab.	Intercommunalité	Communes de plus de 10 000 hab. et intercommunalités	%	%	%			
Ensemble Spectacle	1 379	34	1 487	34	358	43	1 845	35	1 456	32	425	43	1 881	34	6	-	36
Action culturelle	754	18	793	18	107	13	900	17	1 092	24	129	13	1 221	22	45	-	62
Autres*	1 968	48	2 078	48	376	45	2 454	47	2 002	44	435	44	2 437	44	2	-	24
Dépenses culturelles totales**	4 101	100	4 357	100	842	100	5 199	100	4 551	100	989	100	5 540	100	11	-	35

Champ : ces données incluent les Dom. * Autres : conservation et diffusion des patrimoines (bibliothèques et médiathèques, musées, archives, entretien du patrimoine culturel), arts plastiques et autres activités artistiques ** Dépenses consolidées, sans doubles comptes entre collectivités Note : données détaillées non disponibles pour les régions et départements (les nomenclatures comptables des départements et régions étant moins détaillées que celles du bloc communal) Source : enquêtes Dépenses culturelles des collectivités territoriales 2002, 2006 et 2010 / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015 En % et millions d'euros courants

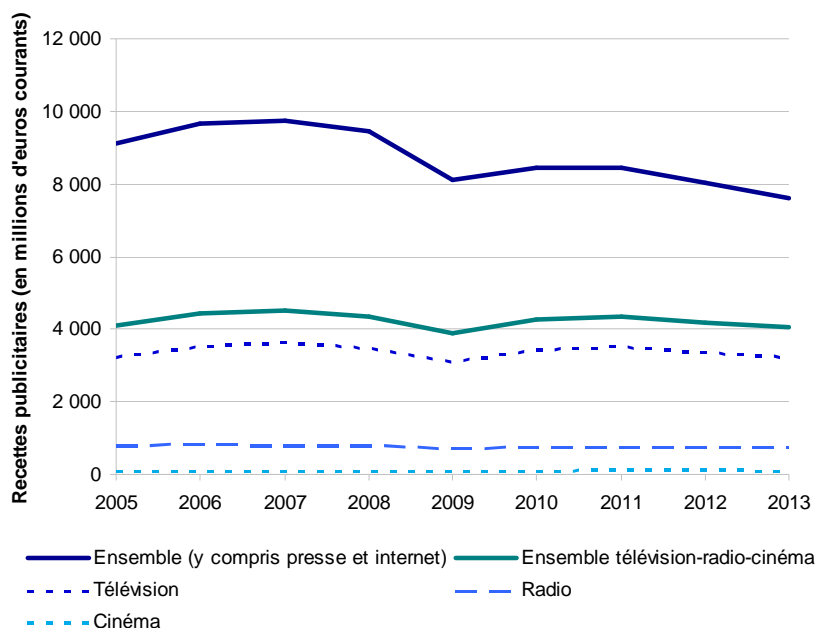
Graphique 1.3.3.2. Répartition des dépenses des communes et intercommunalités pour les activités du spectacle et l'action culturelle, 2010.



3.4 Recettes publicitaires : une source de financement en baisse

Les recettes tirées des investissements publicitaires des annonceurs dans les différents médias contribuent également à leur financement. En 2013, les recettes publicitaires de l'audiovisuel (télévision, radio, cinéma) s'établissent à 4,0 milliards d'euros, soit 53 % de l'ensemble des recettes publicitaires. Entre 2004 et 2013, les recettes publicitaires ont diminué.

Graphique 1.3.4. Evolution des recettes publicitaires, 2004-2013.



Si l'on a pu observer une recrudescence des investissements au cours des années 2000, leur niveau a sensiblement baissé en 2009 (-10 % pour les supports audiovisuels [TV, radio, cinéma], -14 % dans l'ensemble). Après une phase de stabilisation en 2010 et 2011, les investissements publicitaires régressent depuis 2012 (-7 % dans l'audiovisuel entre 2011 et 2013), -10 % dans l'ensemble).

Si tous les médias sont concernés par la baisse des investissements publicitaires, c'est le cinéma qui souffre de plus de la désaffection des annonceurs (-13%), en dépit d'une relative stabilité de la fréquentation des cinémas sur la même période.

Le poids d'internet dans l'ensemble des recettes publicitaires est passé de 2,6 % en 2005 à 8,4 % en 2013.

Recettes publicitaires hors taxes nettes, c'est-à-dire après déduction des remises professionnelles, hors échanges de marchandises, petites annonces de presse incluses.

** Estimation du marché total sur la base des réponses des régies membres de l'Interactive Advertising Bureau et du déclaratif des régies membres du Syndicat des régies internet ; hors liens sponsorisés et hors shopping Search : liens sponsorisés.*

Les données ne sont pas disponibles avant 2005.

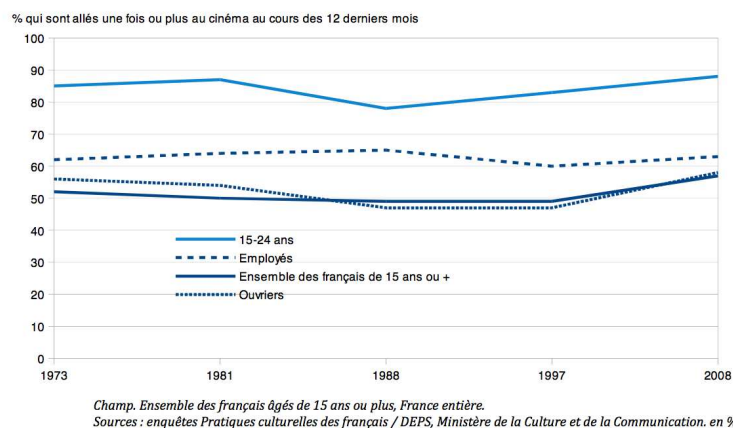
Source : IREP - France Pub / Deps, Ministère de la culture et de la communication

4. Les pratiques culturelles des Français en hausse

On observe une tendance globale à la hausse dans la consommation de biens culturels en France. Sur la période 1973-2008, une part croissante des Français âgés de 15 ans ou plus écoutent de la musique quotidiennement ou presque, sont allés au théâtre ou ont assisté à un concert de jazz ou de rock. Une part relativement stable a assisté à un spectacle de danse (8 % en 2008) ou à un concert de musique classique (7%). Ils sont 43 % à regarder la télévision plus de 20 heures par semaine, en 2008, soit 14 points de % de plus qu'en 1973. Si la fréquentation du cinéma a diminué entre 1973 et 1997 (49 % cette dernière année), elle repart à la hausse en 2008 (57 % des Français sont allés au moins une fois au cinéma en 2008). En 2014, ce sont plus de 66 % des Français de plus de 6 ans qui sont allés au cinéma, représentant 209 millions d'entrées (soit 26 % de plus qu'en 2000).

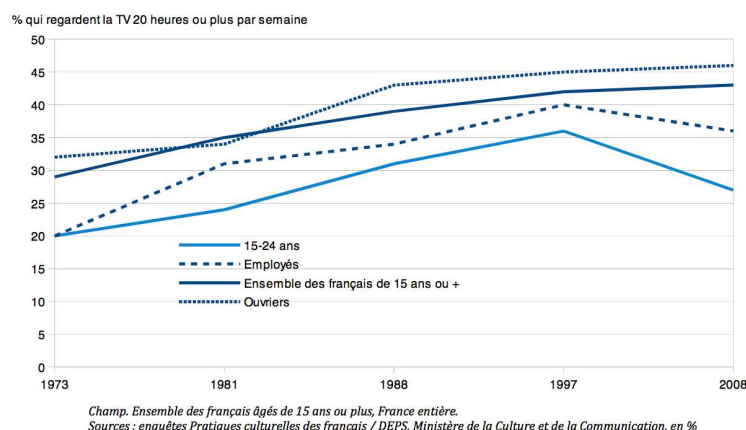
Toutefois, les pratiques culturelles sont en constante évolution et peuvent être segmentées d'une part en fonction de la catégorie socio-professionnelle des personnes et d'autre part en fonction de leur tranche d'âge. On peut ainsi remarquer un relatif éloignement de certains publics, notamment les jeunes et les employés dans certaines pratiques culturelles.

Graphique 1.4.1. La fréquentation du cinéma par les 15-24 ans, les ouvriers et les employés, 1973-2008



Sur la période 1973-2008, la part des Français qui sont allés au moins une fois dans l'année au cinéma est restée relativement stable, quelle que soit la catégorie. Ce sont les jeunes qui le fréquentent le plus (88% en 2008), suivis des employés (63 % en 2008), tandis que la fréquentation du cinéma par les ouvriers est similaire à celle de l'ensemble des plus de 15 ans (un peu moins de 60 % en 2008).

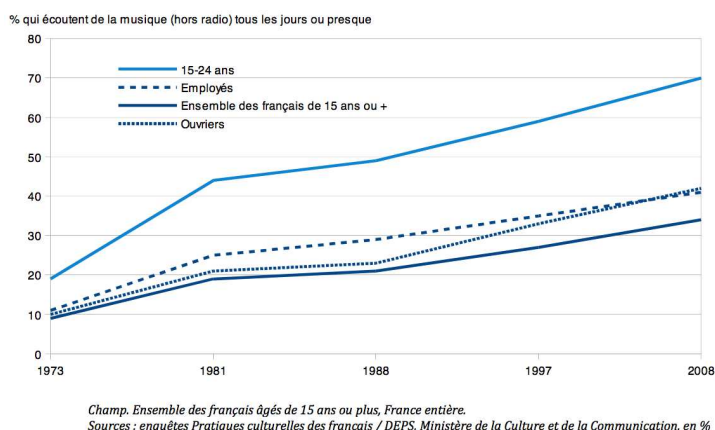
Graphique 1.4.2. Part des 15-24 ans, des ouvriers et des employés qui regardent la télévision plus de 20 heures par semaine, 1973-2008



La part des Français qui déclarent regarder la télévision 20 heures ou plus par semaine a fortement crû entre 1973 et 1997 pour les 15-24 ans et les employés, pour reculer ensuite : en 2008, 27 % des 15-24 ans et 36 % des employés regardent la télévision plus de 20 heures par semaine. La consommation télévisuelle des ouvriers s'est développée à un rythme soutenu tout au long de la période, pour 46 % d'entre eux, soit une proportion un peu plus élevée que la moyenne (43%).

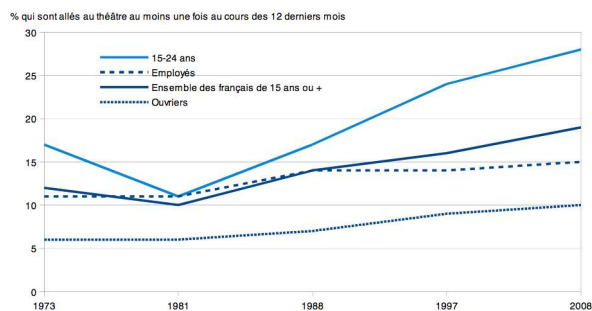
Le marché de la vidéo (VHS, DVD, Blu-ray) se rétracte depuis 10 ans (-32 %, soit 90 millions d'unités vendues en 2014), tandis que celui de la vidéo à la demande se développe depuis 2010 (+43 %, soit 44 millions de paiements à l'acte en 2014).

Graphique 1.4.3. Part des 15-24 ans, des ouvriers et des employés qui écoutent de la musique (hors radio) tous les jours ou presque, 1973-2008



La consommation quotidienne ou presque de musique (hors écoute de la radio) s'est fortement développée tout au long de la période, en particulier chez les 15-24 ans, qui sont 70 % en 2008 à déclarer avoir cette pratique. De ce point de vue, les employés et les ouvriers se situent un peu au-dessus de la moyenne générale (un peu plus de 40 % en 2008, contre 34 % pour l'ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus).

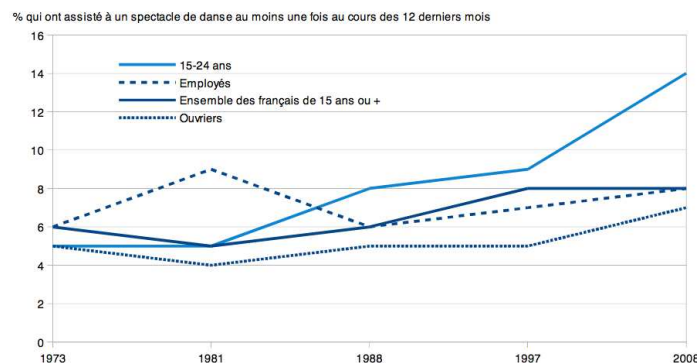
Graphique 1.4.4. La fréquentation du théâtre par les 15-24 ans, les ouvriers et les employés, 1973-2008



La fréquentation du théâtre a connu un creux en 1981 pour repartir fortement à la hausse depuis : en 2008, 28 % des 15-24 ans déclarent être allés au moins une fois au théâtre au cours de l'année écoulée. Les employés sont assez comparables à la moyenne générale de ce point de vue (15 % en 2008), tandis que les ouvriers sont en deçà, tout au long de la période (10 % en 2008).

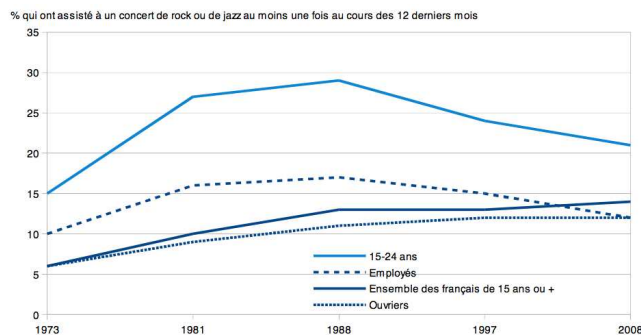
Champ. Ensemble des français âgés de 15 ans ou plus, France entière.
Sources : enquêtes Pratiques culturelles des français / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication. en %

Graphique 1.4.5. La fréquentation des spectacles de danse par les 15-24 ans, les ouvriers et les employés, 1973-2008



Jusqu'en 1997, la fréquentation des spectacles de danse concerne moins de 10 % de la population, quelle que soit la catégorie. En 2008, les 15-24 ans déclarent s'y rendre plus souvent (14%).

Graphique 1.4.6. La fréquentation des concerts de rock ou de jazz par les 15-24 ans, les ouvriers et les employés, 1973-2008



Si la fréquentation des concerts de rock ou de jazz augmente assez régulièrement pour l'ensemble des plus de 15 ans et des ouvriers (pour concerner 12 % d'entre eux en 2008), il n'en va pas de même pour les 15-24 ans, très consommateurs de ces musiques dans les années 1980, dont la consommation a ralenti ensuite (21 % en 2008). Les employés ont eux aussi atteint une consommation maximum en 1988, suivie d'un recul pour concerner 14 % d'entre eux en 2008.

II. LES EMPLOYEURS

1. Une forte hétérogénéité des entreprises de spectacle

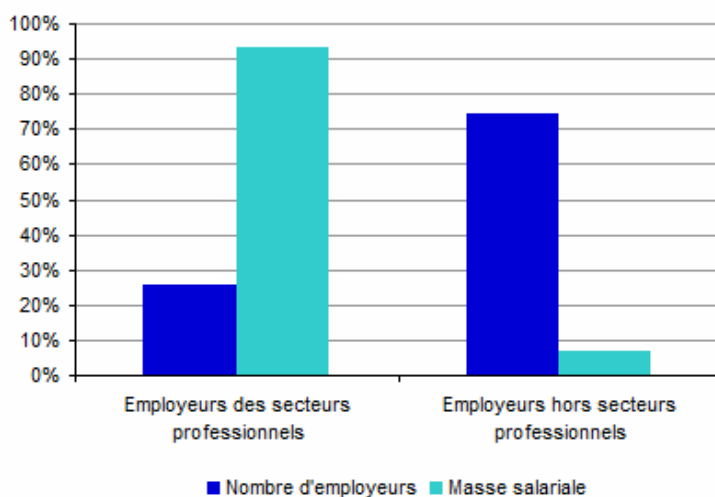
Les chiffres collectés par Audiens dénombrent 29 367 entreprises de spectacle sur l'ensemble des 9 champs conventionnels et 115 097 employeurs de salariés du spectacle, y compris hors champs conventionnels, ce qui concorde avec les chiffres de Pôle Emploi⁷ qui recense 28 601 employeurs des secteurs professionnels et 111 000 employeurs y compris occasionnels.

Tableau 2.1.1. Les employeurs, les salariés intermittents, la masse salariale, les heures et les contrats de travail en 2014

Indicateurs	Secteurs professionnels			Hors secteurs professionnels			Ensemble		
	2013	2014	Évolution (en %)	2013	2014	Évolution (en %)	2013	2014	Évolution (en %)
Nombre d'employeurs	28 289	28 601	1,1	83 208	82 835	-0,4	111 379	111 315	-0,1
Nombre de salariés	234 445	237 156	1,2	68 638	68 320	-0,5	254 304	256 392	0,8
Masse salariale (en millions d'euros)	2 035	2 051	0,8	147	146	-1,1	2 182	2 197	0,7
Volume d'heures (en milliers)	86 960	87 677	0,8	9 531	9 452	-0,8	96 491	97 129	0,7
Nombre de contrats de travail (en milliers)	3 548	3 589	1,1	608	605	-0,5	4 156	4 194	0,9

Sources : Pôle emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes

Graphique 2.1.2. Répartition du nombre d'employeurs et de leur masse salariale entre secteurs professionnels et hors secteurs professionnels



Les employeurs des secteurs professionnels représentent un quart des employeurs et créent plus 90% de l'activité totale. Au total, 28 600 employeurs, soit 25,7%, relèvent du périmètre des secteurs professionnels. Ils emploient 237 000 salariés intermittents au cours de l'année pour un total de 88 millions d'heures de travail effectuées, soit 90,3% du volume d'heures total, et 2 milliards d'euros de masse salariale, soit 93,4% de la masse salariale totale.

A l'inverse, le périmètre hors secteurs professionnels concentre

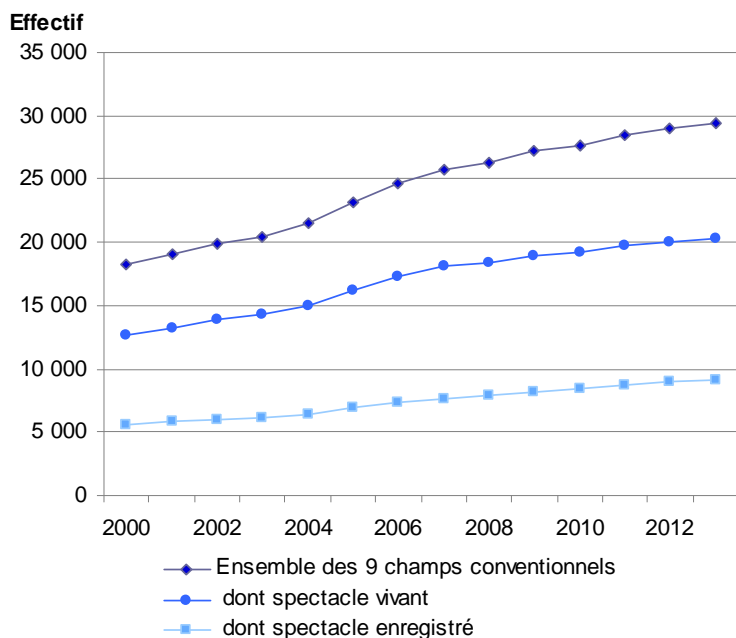
les trois quarts des employeurs mais réalise moins de 10% de l'activité totale en termes d'heures travaillées ou de masse salariale.

En termes d'effectifs moyens, les employeurs des secteurs professionnels emploient en moyenne 25,7 salariés en 2014, contre 4 salariés pour les employeurs hors secteurs professionnels. 42,2% des employeurs des secteurs professionnels emploient 10 salariés intermittents du spectacle ou plus dans l'année, contre 8,1% pour les employeurs hors secteurs professionnels. A l'inverse, 43,4% des

⁷ Pôle Emploi, « L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2014 », *Statistiques et Indicateurs*, Septembre 2015 - N°15.032

employeurs hors secteurs professionnels n'emploient qu'un seul salarié intermittent du spectacle au cours de l'année, contre 13,3% pour les employeurs des secteurs professionnels.

Graphique 2.1.3. Evolution du nombre d'employeurs du spectacle, 2000-2013.

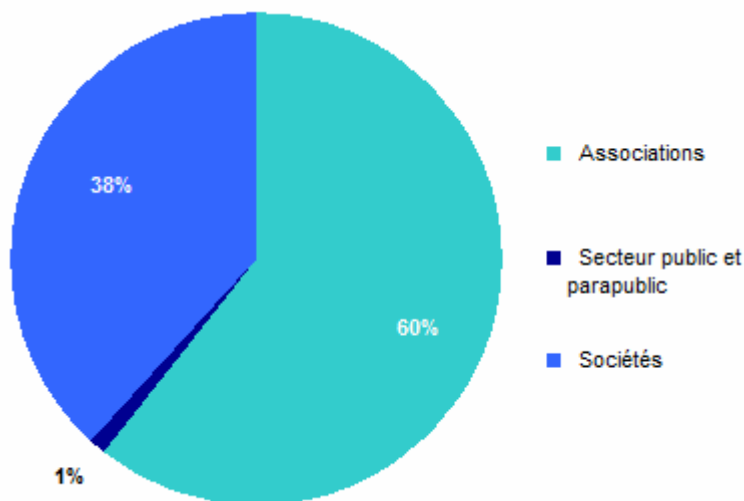


Le nombre d'entreprises de spectacle a augmenté de 60 % depuis 2000, atteignant près de 30 000 entreprises en 2013. Le taux de croissance du nombre d'entreprises est similaire dans le secteur du spectacle enregistré.

70 % de ces entreprises concernent le spectacle vivant.

Source : Audiens

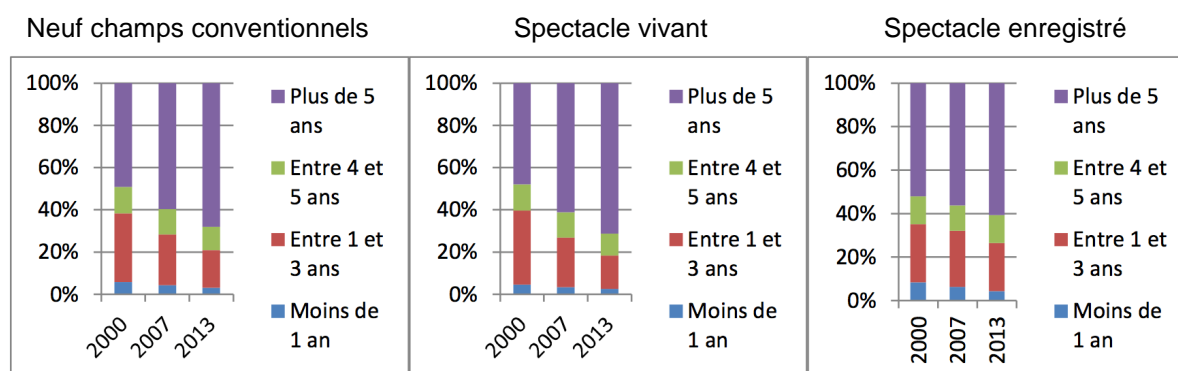
Graphique 2.1.4. Répartition des entreprises par statut juridique, 2013.



Les entreprises du spectacle peuvent également être segmentées en fonction de leur statut juridique. Dans le spectacle vivant, la plupart d'entre elles sont des associations (80 %). Dans le spectacle enregistré, en revanche, ce sont majoritairement des sociétés (85 %). Leur part respective est restée stable entre 2000 et 2010. Les structures des secteurs public et parapublic sont en forte hausse (+71 %), avec un nombre qui approche les 180 structures en 2013. Les tableaux en annexe présentent également la répartition des entreprises par branche.

Source : Audiens.

Graphique 2.1.5. Evolution de l'âge des entreprises. 2000-2013



Source : Audiens

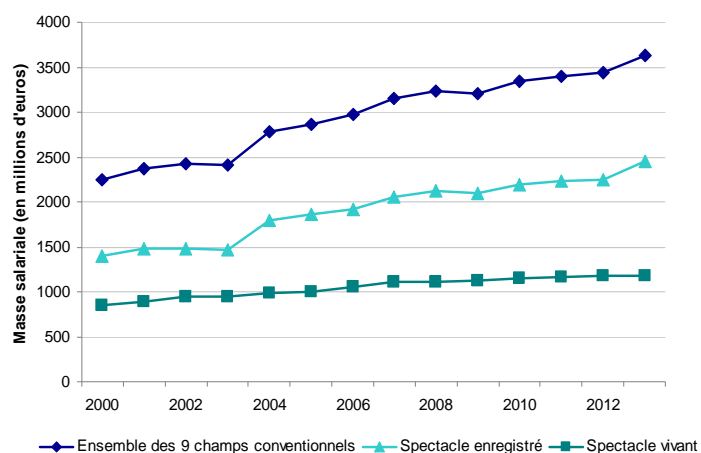
On observe une tendance sensible à la pérennisation des entreprises du spectacle. En effet, si plus d'un tiers d'entre elles avaient moins de 3 ans d'ancienneté en 2007, elles ne sont plus que 20 % en 2013. Cette augmentation de l'âge moyen des entreprises est particulièrement sensible dans la branche du spectacle vivant.

En ce qui concerne la répartition géographique, tous secteurs confondus, l'Ile-de-France regroupe le plus grand nombre d'employeurs (18,5%), suivie des régions Rhône-Alpes (10,1%), Pays de la Loire (8,4%) et Midi-Pyrénées (8,3%). Cette prédominance de la région Ile-de-France est encore plus marquée pour les employeurs des secteurs professionnels (40,9%). En revanche, les employeurs hors secteurs professionnels ont une répartition beaucoup plus homogène, ces quatre régions représentant chacune environ 10%.

La répartition des salariés selon leur lieu de résidence est similaire à la répartition géographique des employeurs des secteurs professionnels.

2. Une masse salariale en croissance

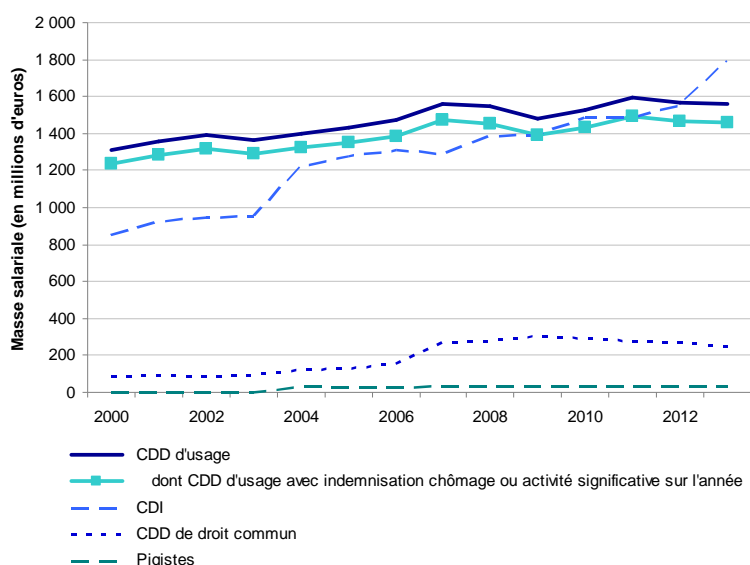
Graphique 2.2.1. Evolution de la masse salariale (en millions d'euros constants), 2000-2013.



Source : Audiens

Parallèlement à l'augmentation du nombre d'entreprises du spectacle, la masse salariale dans ce secteur a également progressé entre 2000 et 2013, enregistrant une hausse de +62 %. La masse salariale pour l'ensemble des 9 champs conventionnels représente ainsi 3,4 milliards d'euros en 2013 (en euros constants de 2000). Cette hausse de la masse salariale a été en grande partie portée par le secteur du spectacle enregistré avec une augmentation de +76 % sur la période contre +39 % pour le spectacle vivant.

Graphique 2.2.2. Evolution de la masse salariale dans les neuf champs conventionnels du spectacle par type de contrat (en millions d'euros constants), 2000-2013.



Sur la même période, on observe une forte disparité dans l'évolution de la masse salariale en fonction du type de contrat concerné.

Ainsi, la masse salariale concernée par les CDI a progressé, en particulier dans le secteur du spectacle vivant. Pour l'ensemble des 9 champs conventionnels, la masse salariale des CDI a été multipliée par deux entre 2004 et 2013 et représente 46% de la masse salariale totale du secteur.

Source : Audiens.

La masse salariale des CDD d'usage a cru sur la période (+ 20% en moyenne). Néanmoins, la part que ce type de contrat représente dans la masse salariale a globalement baissé, passant de 58 % en 2000 à 46 % en 2013. Cette baisse a été plus marquée dans le secteur du spectacle enregistré.

Si le nombre de CDD de droit commun a presque doublé dans le spectacle, ce type de contrat ne représente qu'une très faible part de la masse salariale totale (7 % en 2013).

3. Les modèles économiques des entreprises du secteur marchand

Tableau 2.3. Les soldes intermédiaires de gestion des entreprises culturelles (secteurs marchands), 2010-2012.

	Chiffre d'affaires (en M€)	Part du CA à l'exportation sur le CA total (en %)	Valeur ajoutée (en M€)	Subventions d'exploitation (en M€)	Frais de personnel (en M€)	EBE (en M€)	Taux de marge (en %) (EBE/VA)	Résultat net comptable (en M€)	Profitabilité (en %) (Résultat net/CA)
	2012	2012	2012	2012	2012	2012	2012	2012	2012
Audiovisuel (marchand)	24 098	7	10 720	610	6 229	4 308	40	501	2
Spectacle vivant (marchand)	5 074	5	1 925	372	1 689	483	25	344	7
Secteur marchand du spectacle (Audiovisuel + spectacle vivant)	29 172	7	12 645	982	7 918	4 791	38	845	3
Total secteurs marchands de l'économie française	3 858 373	16	1 062 251	15 282	721 005	260 843	25	219 755	6

	Evolution CA 2010-2012	Evolution VA 2010-2012	Evolution EBE 2010-2012	Evolution résultat net comptable 2010-2012	Taux de VA (VA / CA) 2012	Subventions d'exploitation / VA 2012	Frais de personnel / VA 2012
Audiovisuel (marchand)	2,2%	2,2%	-3,5%	5,4%	44,5%	5,7%	58,1%
Spectacle vivant (marchand)	14,3%	32,6%	106,9%	167,7%	37,9%	19,3%	87,8%
Secteur marchand du spectacle (Audiovisuel + spectacle vivant)	4,1%	5,9%	2,0%	39,9%	43,3%	7,8%	62,6%
Total secteurs marchands de l'économie française	7,2%	2,8%	-6,5%	-23,0%	27,5%	-	-

Avertissement : la source employée ici est l'enquête Esane (Insee), qui couvre le seul secteur marchand. Les résultats qui en sont issus (pour la valeur ajoutée par exemple) ne sont donc pas comparables à ceux figurant en 1.1.1. couvrant l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande.

Champ : France, ensemble des unités légales des secteurs marchands, y compris auto-entrepreneurs et holdings financières, et entreprise individuelles à partir de 2012.

Source : Insee, Esane / DEPS, ministère de la Culture et de la Communication 2015
millions d'euros courant, %

Le chiffre d'affaires du secteur marchand du spectacle vivant et enregistré a augmenté de 4 % entre 2010 et 2012 (29,2 Md€ en 2012, soit 0,76 % du chiffre d'affaires total de l'économie). Le chiffre d'affaires du spectacle vivant connaît une progression de 14,3%, contre 2% pour l'audiovisuel. Les exportations des deux secteurs sont à peu près comparables (7% pour le spectacle enregistré et 5% pour le spectacle vivant). Néanmoins, le taux de valeur ajoutée (VA/CA) est plus important dans l'audiovisuel (44%) que le spectacle vivant (38%) et il est au total nettement plus important dans le spectacle (43%) que dans l'ensemble du secteur marchand (27%).

En 2012, l'audiovisuel représentait 85 % de la valeur ajoutée totale du secteur du spectacle marchand (12,6 milliards d'euros), contre 15 % pour le spectacle vivant. Entre 2010 et 2012, les évolutions des soldes ont été plus favorables dans le secteur du spectacle vivant que dans l'audiovisuel.

Entre 2010 et 2012, l'excédent brut d'exploitation (EBE) a doublé dans le secteur du spectacle vivant et reculé de 3 % dans l'audiovisuel. Il progresse de 2 % dans l'ensemble du secteur du spectacle. En revanche, en 2012, le taux de marge (EBE/VA) des entreprises de l'audiovisuel (40%) est supérieur de 15 points à celui du spectacle vivant (25%). La part plus importante des frais de personnels dans le spectacle vivant (88 % de la VA) que dans l'audiovisuel (58%) contribue à cet écart. Le taux de subvention dans le spectacle vivant (19 %) est supérieur à celui de l'audiovisuel (6%).

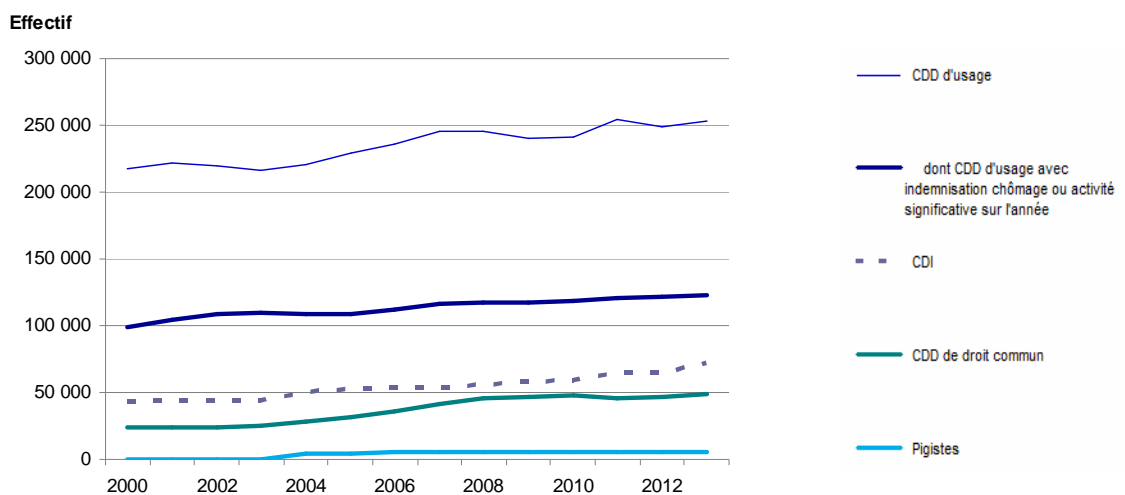
En moyenne, le taux de marge du spectacle vivant et enregistré s'établit à 38 %, valeur nettement supérieure à celle du taux de marge de l'ensemble de l'économie marchande (25%).

En 2012, la rentabilité des entreprises des secteurs marchands du spectacle vivant et enregistré s'établit à 3 %, c'est-à-dire à moitié inférieure à celle de l'ensemble de l'économie (6%). La rentabilité de l'audiovisuel (2%) est nettement inférieure à celle du spectacle vivant (7 %). Deux ans plus tôt, les deux secteurs étaient similaires en termes de rentabilité (entre 2 % et 4%).

III. LES ACTIFS

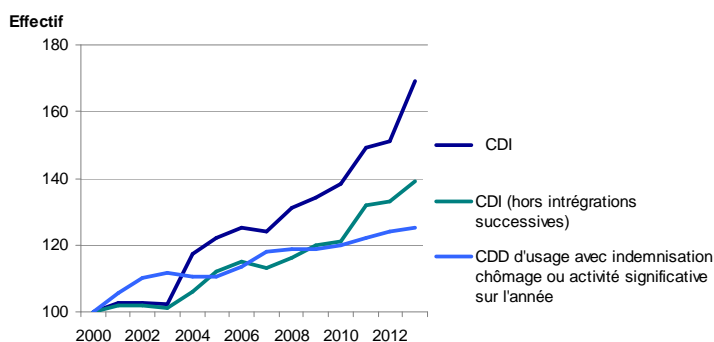
1. Une croissance forte des CDI qui représentent près de 50% de la masse salariale

Graphique 3.1.1. Evolution du nombre de salariés du spectacle dans les 9 champs conventionnels, par type de contrat. 2000-2013.



Source : Audiens

Graphique 3.1.2 Evolution du nombre de salariés du spectacle dans les 9 champs conventionnels en CDI et CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative sur l'année (Indice base 100), 2000-2013.



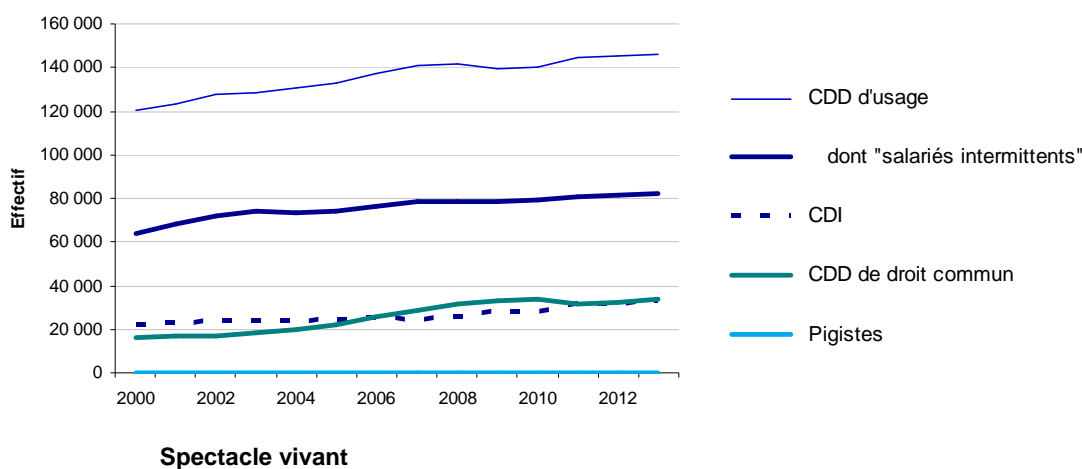
Source : Audiens

Le nombre de salariés en CDI a progressé plus vite que le nombre de CDDU avec indemnisation chômage.

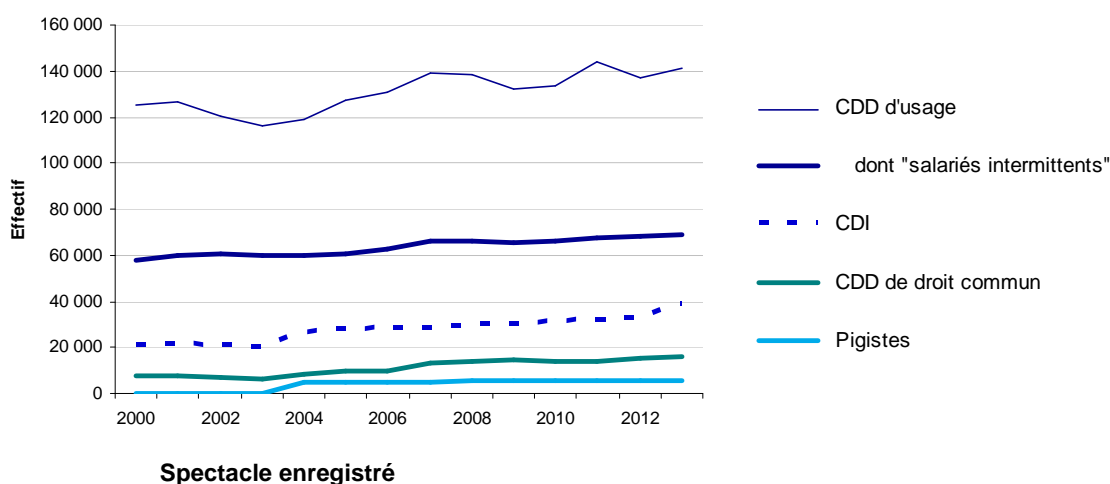
On compte en 2013 près de 16 000 personnes supplémentaires en CDI par rapport à 2000 à périmètre constant.

Par ailleurs, des emplois en CDI existent dans les régies du spectacle mais ne sont pas inclus dans les données Audiens.

Graphiques 3.1.3. Evolution des effectifs du spectacle vivant et du spectacle enregistré par type de contrat, 2000-2013.



Le spectacle vivant compte, en 2013, 197 870 salariés, enregistrant ainsi une hausse de +29 % depuis 2000. Ils sont 190 965 dans le spectacle enregistré (+27 % depuis 2000).



Source : Audiens

Dans les deux secteurs, les CDD d'usage représentent les trois quarts des salariés, la part de ces contrats ayant globalement diminué dans les effectifs (-5 % pour le spectacle vivant et -10 % pour le spectacle enregistré).

Les deux secteurs se distinguent également par la répartition entre les CDI et les CDD de droit commun pour le quart restant de leurs effectifs. Si ces deux types de contrats sont présents en proportions égales dans le spectacle vivant, on observe une prévalence des CDI dans le spectacle enregistré (21 % de l'effectif contre 8 % pour les CDD de droit commun).

On observe également dans le secteur du spectacle vivant une proportion d'emplois aidés plus importante que dans l'emploi total. De 2008 à 2013, la part du secteur des « Arts du spectacle vivant » représente en effet chaque année 0,3 % de l'emploi salarié et de 0,3 à 0,4 % de l'emploi total, contre 0,8 % du total des conventions d'emploi aidé.

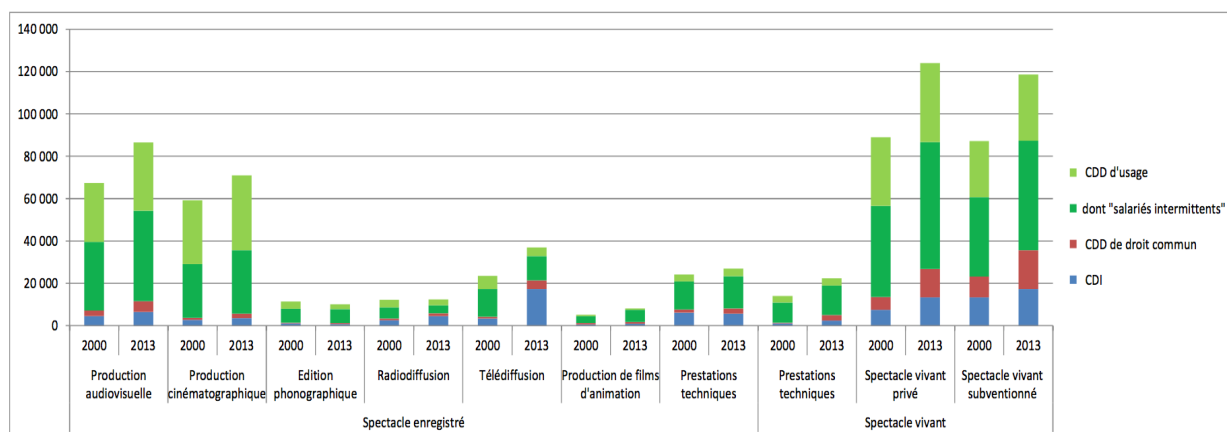
Tableau 3.1.4. Parts du spectacle vivant parmi les dispositifs CUI, emplois d'avenir et contrat de génération

	2013	2014	2015
CUI-CAE	0,9%	1,0%	1,2%
CUI-CIE	0,2%	0,2%	0,2%
Emplois d'avenir	0,5%	0,5%	0,4%
Contrat de génération	Le poids des arts, spectacles et activités récréatives est de 0,7% depuis le lancement du dispositif		

Source : SID, DGEFP

Ces données proviennent des données renseignées sur le CERFA des contrats aidés. Il s'agit de données déclaratives transmises par l'ASP à la DGEFP.

Graphique 3.1.5. Evolution des effectifs par type de contrat et par convention collective, 2000-2013.



Source : Audiens

Les salariés sont répartis de manière hétérogène entre les différentes branches du secteur et les types de contrat qui les lient aux entreprises. Le nombre d'intermittents techniques a augmenté de 27% sur la période quand celui des artistes n'a crû que de 3%.

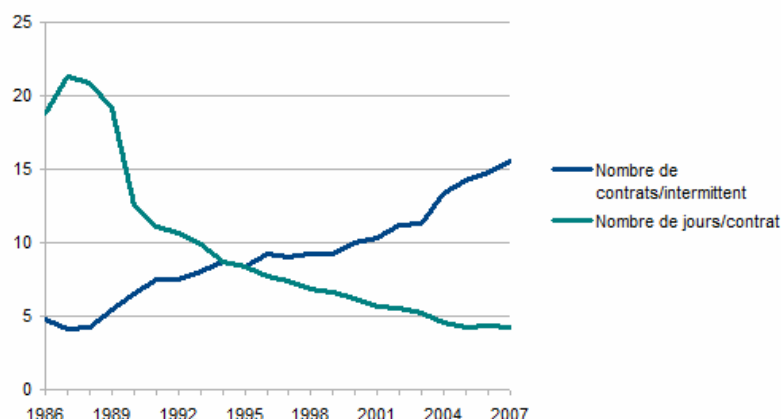
2. Des CDD d'usage de plus en plus courts

Selon les données de Pole Emploi, en 2014, le nombre de salariés intermittents du spectacle s'élève à près de 256 000 personnes. Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD, notamment en CDD d'usage, qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage. Il inclut donc les intermittents indemnisés au titre de ces annexes, mais également tous les autres salariés intermittents qui effectuent au moins un contrat de travail dans le champ spectacle.

Au total, ce sont 4,2 millions de contrats de travail qui ont été exécutés au cours de l'année 2014, partagés à parts égales entre les emplois artistiques (soit 2,1 millions) et techniques (soit 2,0 millions)⁸. En un an, le nombre de contrats progresse de +0,9 %. Cette hausse est de +1,5 % pour les emplois techniques, et +0,3 % pour les emplois artistiques.

⁸ Chiffres de Pôle Emploi

Graphique 3.2.1. Evolution du nombre moyen de contrats et de la durée moyenne d'un contrat. 1986-2007



Alors qu'en 1986, la durée moyenne d'un contrat était de plus de 20 jours, elle est descendue à moins de 5 jours en 2007. Inversement, là où un salarié effectuait en moyenne 5 contrats par an en 1990, il doit aujourd'hui en réaliser plus de 15. En moyenne, un salarié a effectué 16,4 contrats au cours de l'année 2014, avec une différence entre techniciens et artistes : 20,7 pour les premiers contre 13,6 pour ces derniers.

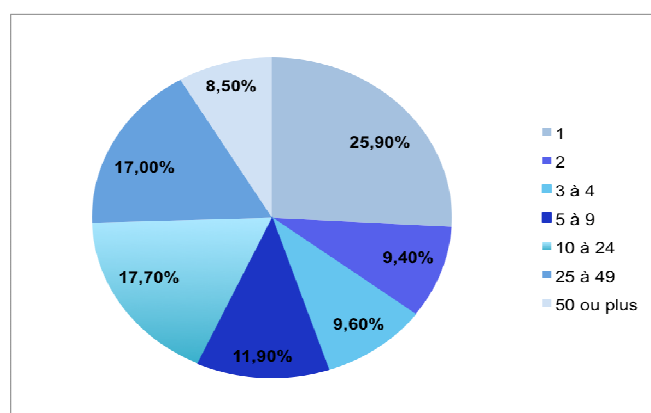
En 2014, la moitié des contrats est effectuée dans le champ du spectacle vivant et un tiers dans l'audiovisuel. 18% des contrats sont réalisés pour des employeurs dont l'activité n'est pas le champ spectacle (les activités des organisations associatives, des administrations publiques etc..).

Au sein du spectacle vivant, 8 contrats sur 10 sont effectués pour des employeurs du secteur « Arts du spectacle vivant ». Au sein de l'audiovisuel, 8 contrats sur 10 le sont pour des employeurs du secteur de la production audiovisuelle, cinéma et animation.

Graphique 3.2.2. Répartition des salariés en CDDU et des masses salariales selon le nombre de contrats réalisés en 2014.

Nombre de contrats de travail	Effectifs salariés		Masse salariale (en millions d'euros)	
	Nombre	Part en %	Montant	Part en %
1	66 404	25,9	60	2,7
2	24 138	9,4	55	2,5
3 à 4	24 503	9,6	114	5,2
5 à 9	30 566	11,9	272	12,4
10 à 24	45 362	17,7	589	26,8
25 à 49	43 661	17,0	627	28,6
50 ou plus	21 758	8,5	479	21,8
Total	256 392	100,0	2 197	100,0

Le volume d'heures travaillées au cours de l'année 2014 s'élève à 97,1 millions, dont 56,5 millions pour les emplois techniques et 40,6 millions pour les emplois artistiques, soit respectivement 58,2% et 41,8% du volume d'heures total. Globalement, il augmente de 0,7% en un an.

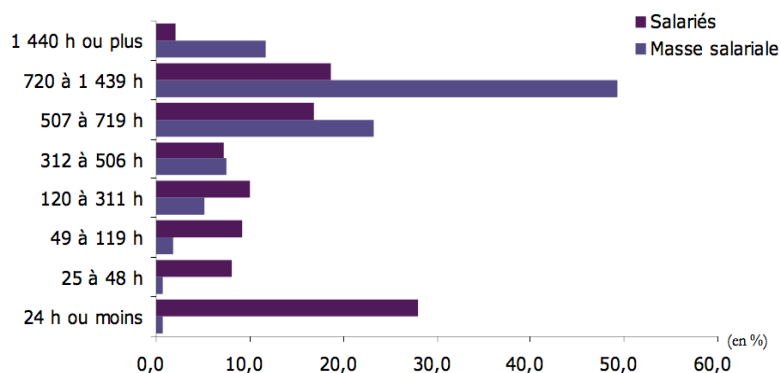


Ainsi, 28% des intermittents travaillent moins de 24 h dans l'année sur des contrats relevant des annexes 8 et 10. A l'opposé, 2,1% des salariés travaillent plus de 1 440 heures. La moitié de la masse salariale (49,2%) correspond aux 18,6% de salariés travaillant entre 720 et 1 439 heures au cours de l'année. On peut considérer que cette catégorie de salariés constitue les « salariés professionnels » du secteur.

Au cours de l'année 2014, le nombre d'heures travaillées est de 379 heures en moyenne, à l'identique de 2013.

Sources : Pôle emploi – AEM, DUS – Champ : France entière + Monaco - Données brutes

Graphique 3.2.3. Répartition des salariés et de la masse salariale selon les heures travaillées en 2014.



Sources : Pôle emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes

La répartition du volume d'heures par secteur d'activité est analogue à celle des contrats de travail.

Le spectacle vivant représente 45,5% du volume d'heures total, et l'audiovisuel 41,8%. La structure par secteurs est identique à celle observée pour les contrats de travail : le secteur des arts du spectacle vivant et celui de la production audiovisuelle, cinéma, animation génèrent

chacun près de 80% des heures dans leurs secteurs respectifs (spectacle vivant et audiovisuel). En 2014, 25,9% des salariés réalisent un seul contrat dans l'année pour 2,7% de la masse salariale. A l'opposé, 8,5% des salariés réalisent 50 contrats ou plus dans l'année, ces salariés percevant 21,8% de la masse salariale totale.

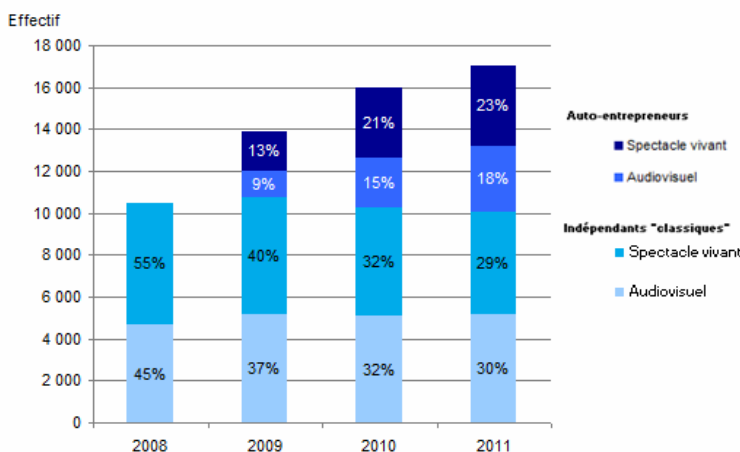
3. De nouvelles formes de travail non-salarié en croissance

Les salariés ne représentent pas l'intégralité des actifs dans le secteur du spectacle. On voit en effet le travail non-salarié s'y développer.

En 2011, on compte 17 000 indépendants du spectacle vivant ou enregistré, soit 0,73 % de l'ensemble des activités non-salariés (hors agriculture) (cf. 1.2.3). A ce stade, il n'est pas possible de savoir combien d'entre eux exercent par ailleurs une activité salariée. Ce nombre a augmenté de 62 % depuis 2008, à la suite d'un afflux d'auto-entrepreneurs à partir de 2009 dont la part est passée de 22 % en 2009 à 41 %. Parallèlement, le nombre d'indépendants « classiques » est demeuré stable.

Les auto-entrepreneurs du spectacle se portent davantage vers le spectacle vivant (ils représentent 13 % des non-salariés en 2009, 23 % en 2011) que vers l'audiovisuel (9 % en 2009, 18 % en 2011). En 2011, on dénombre 10 000 indépendants « classiques » et 7 000 auto-entrepreneurs. Ils représentent 0,52 % des indépendants « classiques » (c'est-à-dire non-salariés hors auto-entrepreneurs) et 1,68 % des auto-entrepreneurs.

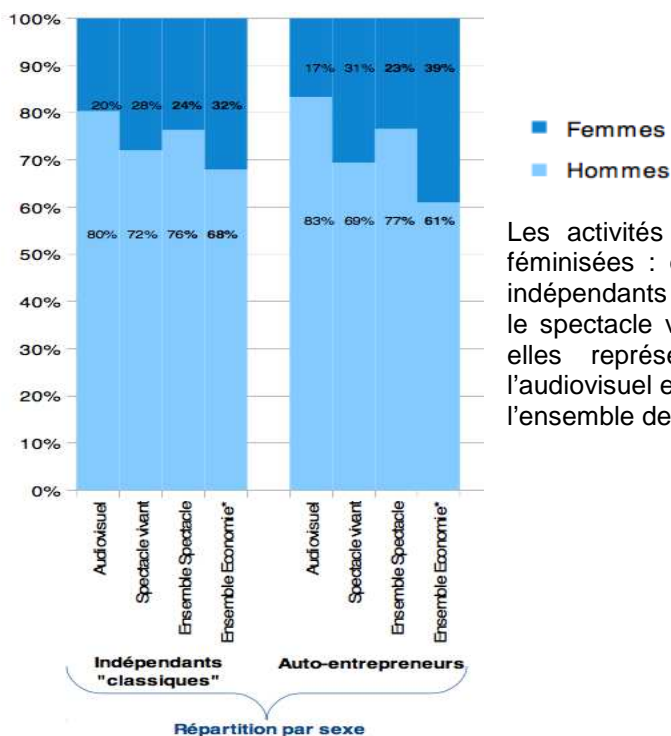
Graphique 3.3.1. Formes juridiques de l'exercice non salarié dans le spectacle vivant et le spectacle enregistré : indépendants « classiques » et auto-entrepreneurs, 2008- 2011.



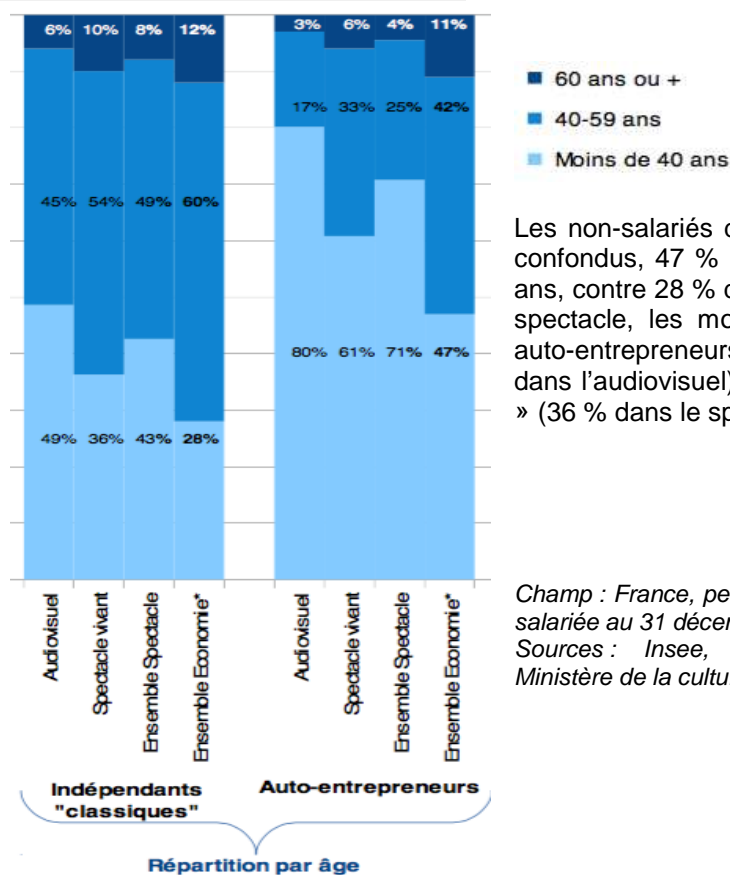
Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Sources : Insee, Acoiss, base Non-salariés / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

Graphiques 3.3.2. Profil des non-salariés, 2011.



Les activités exercées de façon non-salariée sont moins féminisées : en 2011, les femmes représentent 20 % des indépendants « classiques » dans l’audiovisuel et 28 % dans le spectacle vivant, contre 32 % tous secteurs confondus ; elles représentent 17 % des auto-entrepreneurs de l’audiovisuel et 31 % dans le spectacle vivant, contre 39 % de l’ensemble des auto-entrepreneurs.



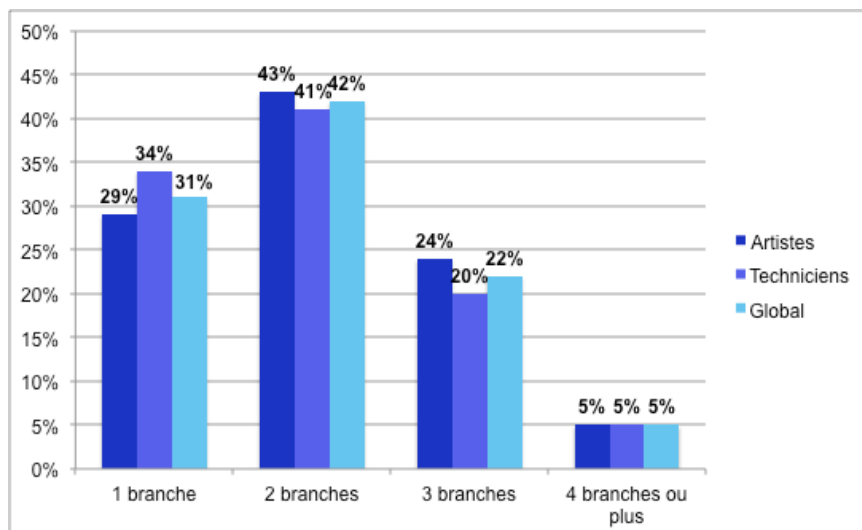
Les non-salariés du spectacle sont jeunes : tous secteurs confondus, 47 % des auto-entrepreneurs ont moins de 40 ans, contre 28 % des indépendants « classiques ». Dans le spectacle, les moins de 40 ans représentent 71 % des auto-entrepreneurs (61 % dans le spectacle vivant, 80 % dans l’audiovisuel) et 43 % des indépendants « classiques » (36 % dans le spectacle vivant, 49 % dans l’audiovisuel).

Champ : France, personnes exerçant une activité salariée ou non salariée au 31 décembre 2011, hors agriculture
Sources : Insee, Acooss, base Non-salariés, DADS/Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

4. La mobilité interbranche : une porosité caractéristique du secteur du spectacle

Graphique 3.4. Etude des parcours professionnels des artistes et techniciens du spectacle. Distribution de la cohorte des professionnels 2012 en fonction du nombre de branches du spectacle dans lesquelles le professionnel a exercé une activité significative au cours de sa carrière.

Moins d'un tiers des professionnels du spectacle n'ont exercé d'activité significative que dans une seule branche du secteur. 42 % d'entre eux ont pratiqué leur activité professionnelle dans 2 branches.



La mobilité interbranche est relativement similaire chez les artistes et les techniciens d'une part, les hommes et les femmes d'autre part. De même, si les moins de 25 ans ont globalement connu une moins grande mobilité, on n'observe pas de différence significative entre les autres tranches d'âge, laissant supposer que les moins de 25 ans seront amenés à connaître une mobilité similaire dans la suite de leur carrière.

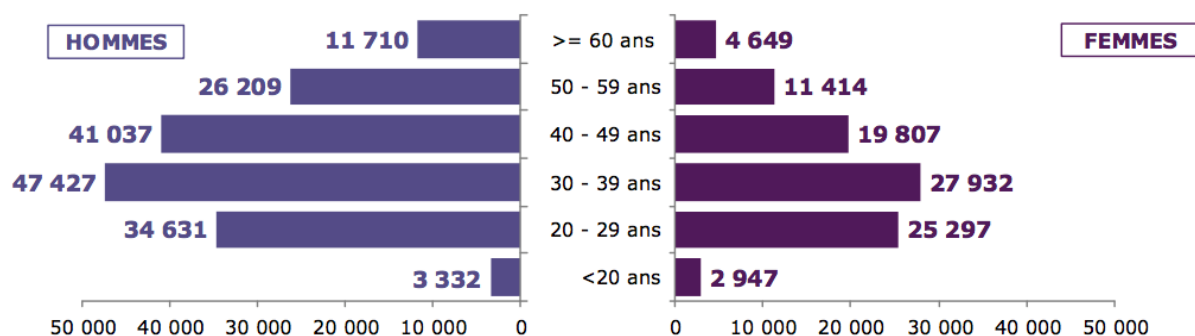
Source : Audiens

5. Un secteur qui reste assez masculin pour les salariés en CDD d'usage

Équilibrée pour les CDI depuis 10 ans, la proportion femmes-hommes affiche un déséquilibre important en défaveur des femmes pour les intermittents : dans ces derniers, les hommes représentent 64,1% des salariés, alors qu'ils ne sont que 50,2% dans le secteur privé.

Toutefois, la part des femmes chez les plus jeunes est largement supérieure à celle relative aux plus âgés (42,6% chez les moins de 30 ans contre 31,2% chez les 40 ans ou plus).

Graphique 3.5.1. Répartition des salariés selon l'âge et le genre en 2014.



Sources : Pôle emploi - AEM, DUS - Champ France entière + Monaco - Données brutes

Néanmoins, toutes professions confondues, les femmes tirent en moyenne de leur activité professionnelle des revenus très inférieurs à ceux des hommes : elles ont perçu 20 300 euros en

moyenne de revenus totaux annuels d'activité entre 2005 et 2012, soit 29 % de moins que les hommes (28 400 euros).

Les professionnelles des spectacles ont perçu, entre 2005 et 2012, en moyenne 27 500 euros de revenus d'activité, soit 9 % de moins que leurs confrères masculins. Cet écart est moindre que celui observé dans l'ensemble des professions culturelles (- 19%). L'écart en défaveur des femmes est modéré parmi les techniciens et ouvriers des spectacles (- 4%) et les cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles (- 10%), mais atteint 19 % parmi les artistes des spectacles.

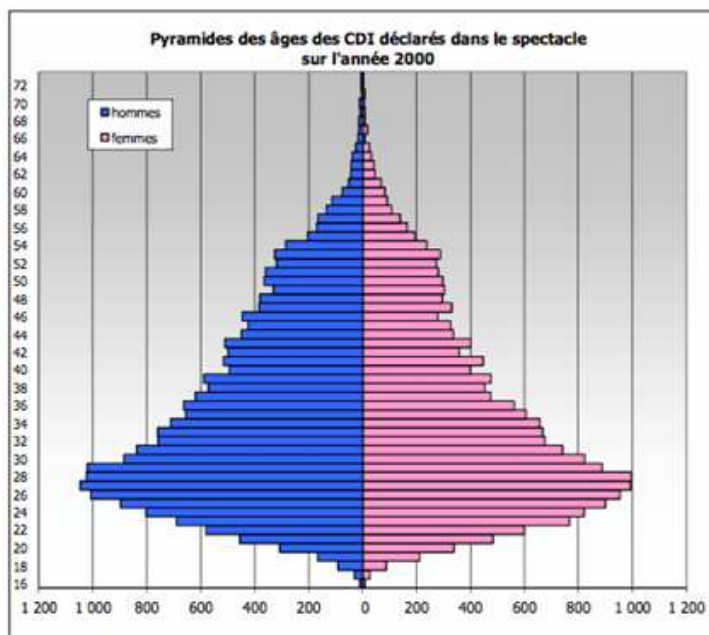
Tableau 3.5.2. Les revenus d'activité des femmes et des hommes professionnels des spectacles, 2005-2012.

	Revenus d'activité*		
	Hommes	Femmes	Ecart Femmes / Hommes
Professions du spectacle	30 200	27 500	-9%
Artistes des spectacles	28 300	23 000	-19%
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	39 500	35 400	-10%
Techniciens des spectacles	25 600	24 600	-4%
Professions culturelles	28 300	22 900	-19%
Ensemble des actifs en emploi	28 400	20 300	-29%

Source. Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux, Insee / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

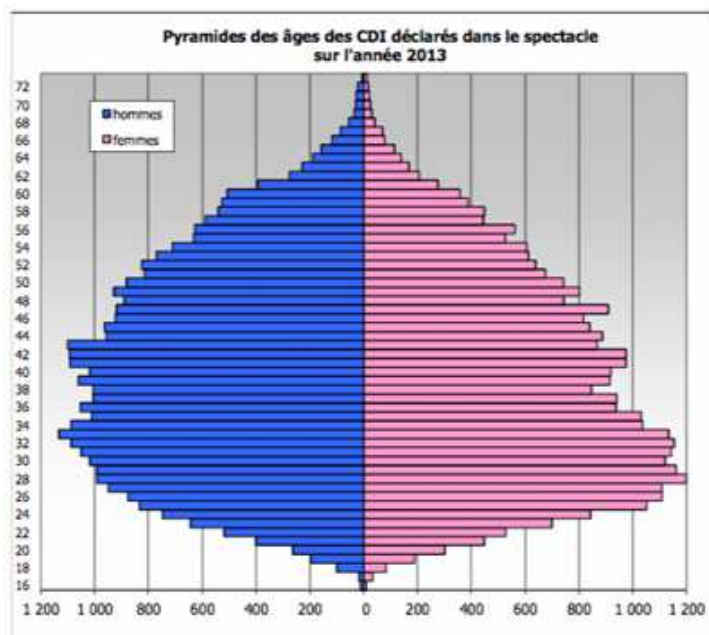
En outre, les différences en termes d'effectifs entre les hommes et les femmes sont particulièrement segmentées en fonction du type de contrat. Si le nombre de femmes en CDI, en CDD de droit commun ou sous le statut de pigistes est relativement proche de celui des hommes, c'est surtout dans la catégorie des CDD d'usage que les femmes sont beaucoup moins nombreuses (en général deux fois moins que les hommes), aussi bien dans le spectacle vivant que dans le spectacle enregistré (voir annexes pour chiffres plus précis).

6. Une élévation de l'âge moyen des salariés des secteurs du spectacle



L'âge moyen des salariés des secteurs du spectacle a augmenté au cours des dernières années et on l'estime à 39,5 ans en 2013. Les moins de 30 ans représentent environ un tiers de la population féminine et environ un quart de la population masculine.

Les graphiques illustrant la répartition des types de contrat par âge permettent de noter une évolution notable entre 2000 et 2013 dans la distribution des CDI. On observe en effet une généralisation des CDI à l'ensemble de la pyramide des âges de manière naturelle sur la période qui s'explique par la hausse du recours au CDI mentionnée précédemment. En ce qui concerne les CDI, il ne semble donc pas y avoir de disparités majeures en fonction de l'âge.



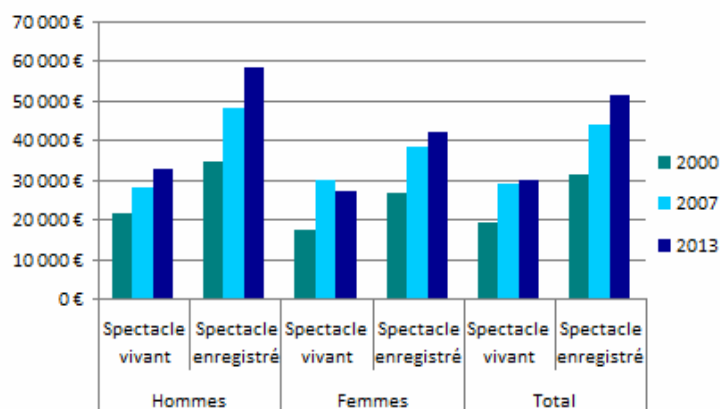
De manière générale, entre 2000 et 2013, on remarque un lissage de la pyramide des âges pour les différents types de contrat. En d'autres termes, il ne semble pas y avoir de contrat prédominant selon la tranche d'âge des professionnels.

Source : Audiens

IV. LES REVENUS

1. Pour les CDI dans le spectacle, les salaires sont en forte croissance

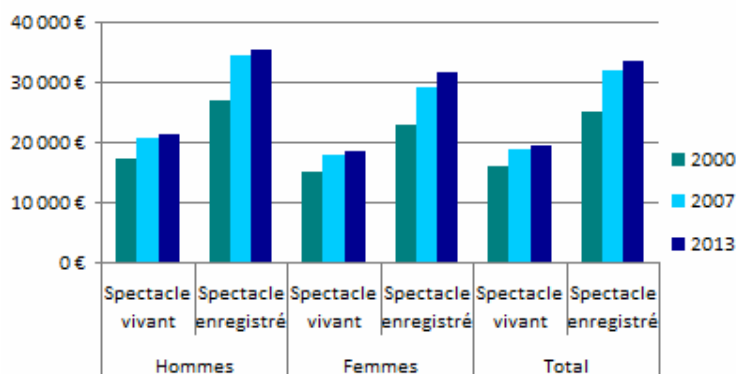
Graphique 4.1.1. Evolution des moyennes des salaires bruts pour un équivalent temps plein annuel en CDI (euros constants), 2000-2013.



Les salariés en CDI dans le spectacle voient leur revenu moyen fortement varier en fonction de leur secteur. Le salaire brut moyen en 2013 est ainsi de 29 699 euros dans le spectacle vivant pour un équivalent temps plein, contre 51 115 euros dans le spectacle enregistré.

Entre 2000 et 2013, les salaires ont bruts ont fortement progressé dans les deux secteurs du spectacle : +35% dans le spectacle vivant et +39% dans le spectacle enregistré.

Graphique 4.1.2. Evolution des médianes des salaires bruts pour un équivalent temps plein annuel en CDI (euros constants), 2000-2013.

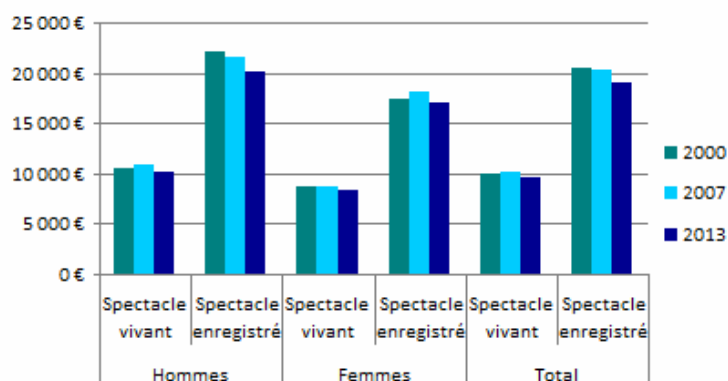


Le salaire brut médian en 2013 est de 19 505 euros dans le spectacle vivant pour un équivalent temps plein en CDI, contre 33 463 euros dans le spectacle enregistré. Il progresse régulièrement entre 2000 et 2013, mais en laissant un écart persistant entre les hommes et les femmes.

Source : Audiens

2. Les salaires des « salariés intermittents » sont légèrement décroissants

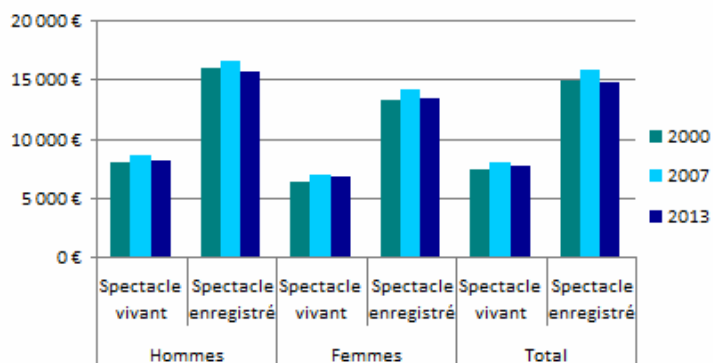
Graphique 4.2.1. Evolution des moyennes des salaires bruts en CDDU (€ constants), 2000-2013.



Les salaires moyens des « salariés intermittents » (en CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative du spectacle) sont nettement inférieurs à ceux des salariés en CDI. En 2013, ils sont respectivement, de 9 562 euros pour le spectacle vivant et de 19 045 euros pour le spectacle enregistré.

Ces salaires ont augmenté entre 2000 et 2007, avant de diminuer pour atteindre en 2013 des niveaux généralement plus bas qu'en 2000.

Graphique 4.2.2. Evolution des médianes des salaires bruts en CDDU (euros constants), 2000-2013.



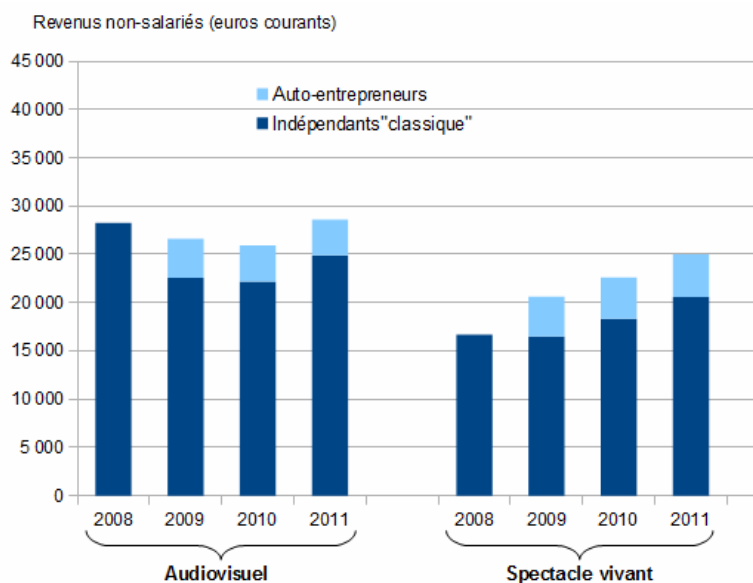
Source : Audiens

Les salaires médians des « salariés intermittents » sont également très inférieurs à ceux observés chez les salariés en CDI. En 2013, ils sont respectivement, de 7 618 euros pour le spectacle vivant et de 14 796 euros pour le spectacle enregistré.

On retrouve en outre dans ces données les inégalités de revenus mentionnées précédemment entre les hommes et les femmes d'une part et entre le secteur du spectacle vivant et celui du spectacle enregistré d'autre part.

3. Les revenus issus des activités non salariées sont significatifs

Graphique 4.3.1. Les revenus d'activité annuels des indépendants et auto-entrepreneurs dans le spectacle, 2008-2011.



Champ : France, personnes exerçant une activité non-salariée (hors taxés d'office) au 31 décembre, hors agriculture.

Sources : Insee, Acofs, base Non-salariés / Daps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

Note : le revenu d'activité des non-salariés correspond à l'assiette qui sert au calcul de leurs cotisations personnelles d'allocations familiales. Cette assiette est définie par les organismes sociaux (Urssaf) sur la base des déclarations sociales de revenu effectuées par les non-salariés auprès de leur centre d'affiliation.

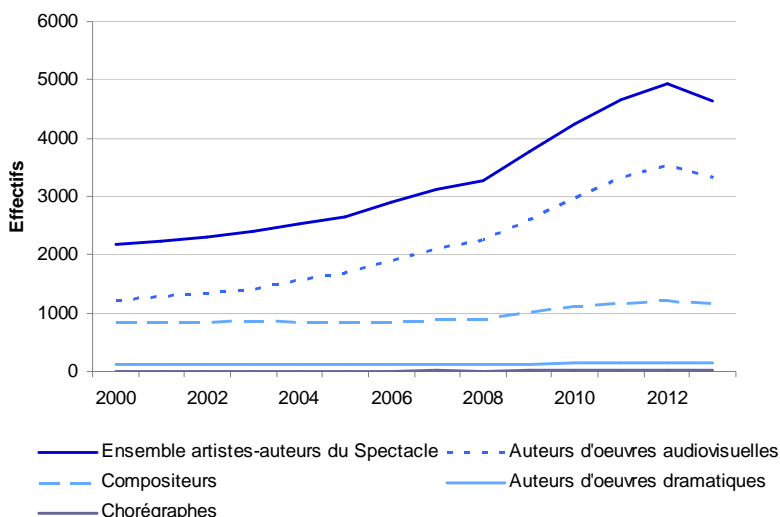
Moins d'un professionnel des spectacles sur 10 (8%) déclare des revenus d'indépendants strictement positifs, une proportion analogue à celle observée dans l'ensemble de la population active occupée.

En 2011, les indépendants « classiques » des activités du spectacle perçoivent en moyenne 22 800 euros, et les auto-entrepreneurs des activités du spectacle, en moyenne 4 100 euros.

Ces montants s'élèvent à 24 900 euros pour les indépendants de l'audiovisuel tandis que les auto-entrepreneurs perçoivent des revenus légèrement moindres que dans le spectacle vivant.

Graphique 4.3.2. Evolution des effectifs des compositeurs, chorégraphes et auteurs d'œuvres dramatiques ou audiovisuelles, 2000-2013.

En ce qui concerne les revenus d'auteur, autre type de revenus complémentaires, on observe une légère baisse de leur niveau moyen.



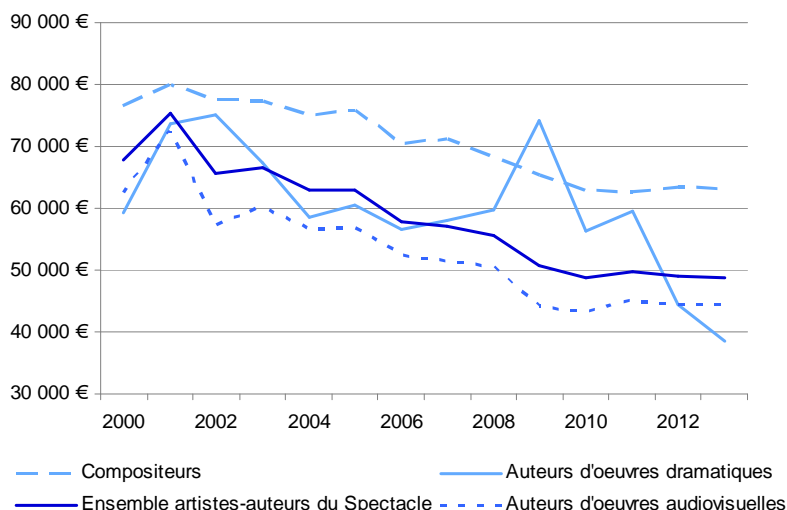
En 2013, 4 650 artistes auteurs sont affiliés à l'Agessa en tant que compositeurs, chorégraphes ou auteurs d'œuvres dramatiques ou d'œuvres audiovisuelles.

Ces derniers sont les plus nombreux, avec 3 300 affiliés, suivis des auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles (près de 1 200). On recense en 2013, 139 auteurs d'œuvres dramatiques et 24 chorégraphes affiliés.

Au cours de la période 2000-2013, le nombre d'artistes auteurs d'œuvres du spectacle a augmenté de 114 %, hausse due en particulier aux auteurs d'œuvres audiovisuelles (+174 %) (les effectifs de compositeurs se sont élevés de 15 % et ceux d'auteurs d'œuvres dramatiques de 39%). En 2013, le nombre de ces artistes-auteurs affiliés diminue légèrement.

Graphique 4.3.3. Evolution des revenus d'auteur des compositeurs, chorégraphes et auteurs d'œuvres dramatiques ou audiovisuelles, 2000-2013.

En 2013, le revenu d'auteur moyen des artistes-auteurs d'œuvres du spectacle affiliés à l'Agessa s'établit à 48 700 euros.



Il est plus élevé pour les compositeurs (63 100 euros) que pour les auteurs d'œuvres audiovisuelles (44 300 euros) ou dramatiques (38 500 euros). Entre 2000 et 2013, alors que les effectifs d'affiliés s'élevaient, ces revenus ont été globalement orientés à la baisse : les revenus d'auteur moyens des auteurs d'œuvres de spectacle a reculé de 28 %.

Champ : France entière, artistes auteurs affiliés à l'Agessa

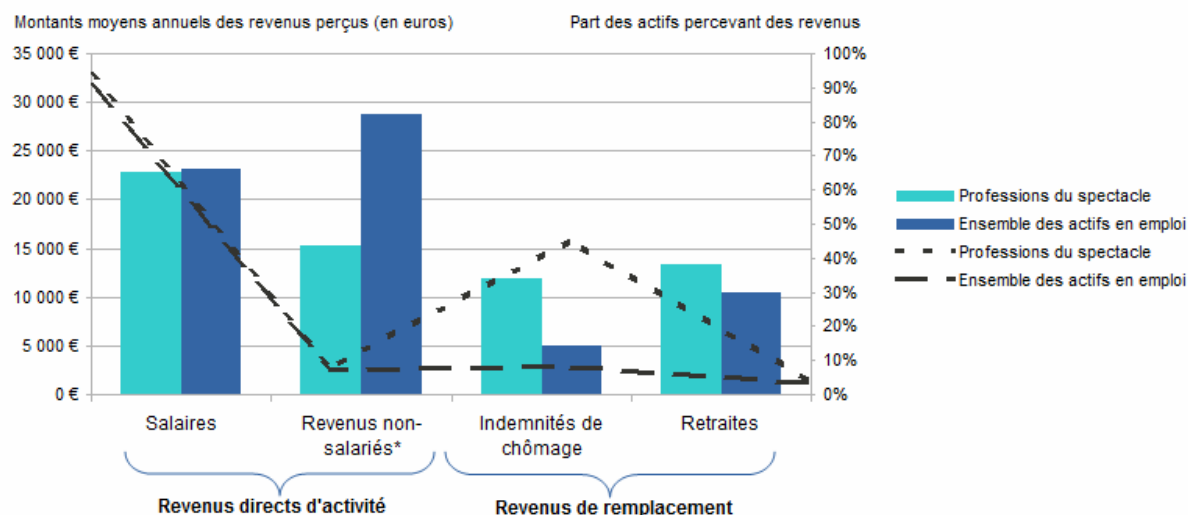
Source : Agessa / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

Note. Les effectifs de chorégraphes affiliés étant très faibles, leurs revenus d'auteur moyens ne figurent pas ici.

Unités et euros constants 2013

4. Les revenus de remplacement représentent une part importante de l'ensemble

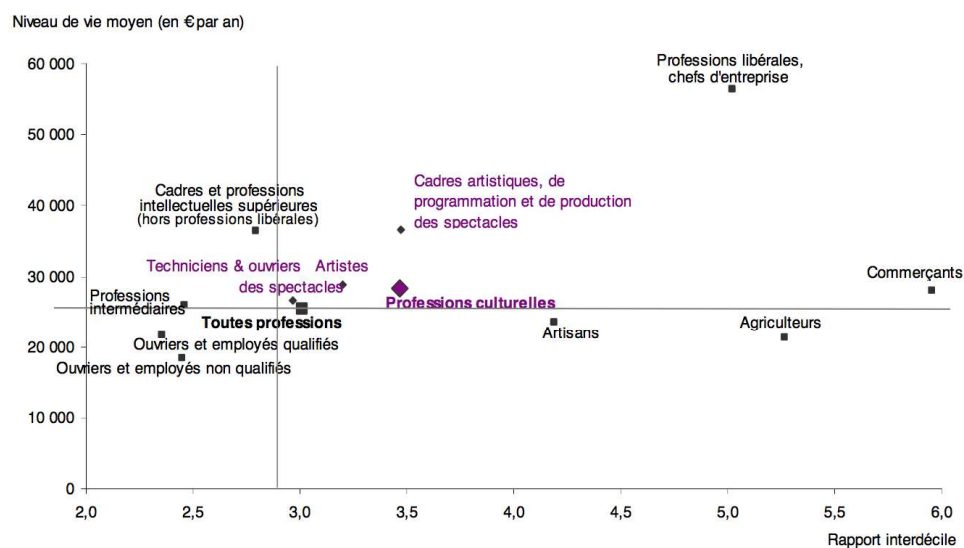
Graphique 4.4.1. Part des professionnels des spectacles percevant des revenus d'activité, selon la nature des revenus, et montants perçus, 2005-2012



En sus des revenus directement liés à l'activité, une partie des actifs en emploi perçoit des revenus de remplacement (chômage, retraite). Le cumul de revenus directs d'activité et de revenus de remplacement correspond principalement à une combinaison de salaires et d'indemnités de chômage pour les professionnels du spectacle : 45 % sont dans ce cas, percevant alors un montant annuel moyen d'indemnités de chômage de 11 900 euros, tandis que cette configuration concerne 8 % de l'ensemble des actifs en emploi, pour un montant moyen de 5000 euros).

A l'instar de l'ensemble des actifs en emploi, les professionnels du spectacle en activité perçoivent rarement des pensions de retraite (4%), d'un montant toutefois plus élevé (13 400 euros en moyenne annuelle sur la période 2005-2012) que la moyenne (10 500 euros).

Graphique 4.4.2. Niveau de vie moyen des professionnels du spectacle par rapport à l'ensemble des actifs



Champ. Ensemble des actifs en emploi, France métropolitaine

*Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Source. Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux, Insee / Dets, Ministère de la culture et de la communication, 2015

En moyenne sur la période 2005-2012, les salaires annuels moyens sont supérieurs pour les cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles (directeurs artistiques, ingénieurs du son, réalisateurs, producteurs, etc. - 32 200€) que pour les techniciens et ouvriers (assistants opérateurs du son, assistants monteurs, techniciens de plateau, costumières, etc. - 20 500€) et les artistes des spectacles (artistes de la musique et du chant, artistes dramatiques, artistes de la danse, du cirque, etc. - 18 200€).

Dans l'ensemble de la population en emploi, le cumul de revenus directs d'activité de différentes natures est rare : seuls 2 % des actifs perçoivent à la fois des salaires et des revenus non-salariés. Le cumul est plus fréquent dans les professions culturelles (7%) et notamment dans les professions des spectacles (5%) : il correspond alors vraisemblablement à une combinaison de droits d'auteur et de salaires.

Tous types d'activités confondues, salariées ou indépendantes, les revenus directement liés à l'activité s'établissent à 29 300€ pour les professionnels des spectacles, un peu plus que pour l'ensemble des professionnels de la culture (26 000€) et que pour l'ensemble des actifs en emploi (24 600€). Ils s'établissent autour de 25 000 euros pour les artistes, techniciens et ouvriers des spectacles, et atteignent 38 000 euros pour les cadres artistiques, de la programmation et de la production des spectacles.

La combinaison de salaires et d'indemnités de chômage concerne 61 % des artistes des spectacles (pour un montant moyen d'indemnités de chômage de 12 300 euros), 41 % pour les techniciens et ouvriers (11 500 euros) et 29 % pour les cadres (11 600 euros). Les artistes et les cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles perçoivent plus souvent des pensions de retraite (respectivement 5 % et 6%) que les techniciens (1%).

Revenus directement liés à l'activité et revenus de remplacement cumulés, les professionnels des spectacles ont perçu 29 300 euros en moyenne, au cours de la période 2005-2012, un montant supérieur de 13 % à celui de l'ensemble des professionnels de la culture, et de 19 % plus élevé que celui de l'ensemble des actifs en emploi.

Ces revenus d'activité totaux sont assez dispersés. En effet, pour les professionnels des spectacles, les revenus les plus bas sont proches de ceux de l'ensemble des actifs, tandis que les plus hauts revenus dépassent largement ceux des mieux rémunérés des Français actifs : les 10 % des professionnels des spectacles les moins rétribués perçoivent moins de 9 500€ de revenus annuels d'activité, contre 8 700€ pour l'ensemble des actifs, tandis que les 10 % des professionnels des spectacles les mieux rémunérés perçoivent plus de 47 500€, contre 41 000€ pour l'ensemble des actifs, d'où un rapport entre les mieux rétribués et les moins bien rémunérés (rapport interdécile) de 5,0 dans les professions des spectacles, contre 4,7 dans l'ensemble de la population active occupée. La dispersion est plus forte chez les artistes des spectacles (rapport de 5,6) que parmi les cadres (rapport de 4,9) et les techniciens et ouvriers des spectacles (rapport de 4,0). Les professions des spectacles sont toutefois nettement moins inégalitaires, en termes de revenus d'activité, que les professions culturelles prises dans leur ensemble, où le rapport interdécile dépasse 7.

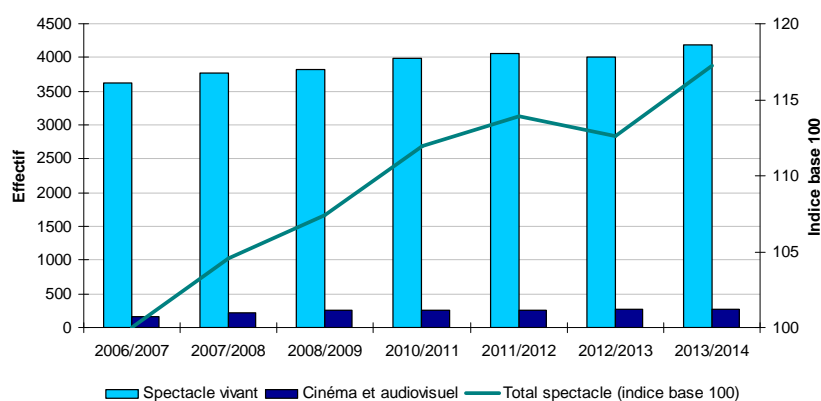
V. LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

La formation professionnelle joue un rôle clé dans le secteur du spectacle. En effet, un glissement s'est opéré des enjeux de la professionnalisation vers ceux de la sécurisation des parcours professionnels, globalement portés par l'ensemble des acteurs et décideurs des politiques publiques de l'emploi et de la formation.

1. Une offre de formation initiale à la fois privée et publique

L'enseignement supérieur artistique et culturel en France relève d'établissements publics et privés de taille et de statut très variés. Certains d'entre eux relèvent du ministère de la Culture et de la Communication (dits établissements de l'« enseignement supérieur Culture »), d'autres sont des établissements gérés par des collectivités territoriales. La formation supérieure artistique et culturelle relevant du ministère de la Culture et de la Communication est assurée dans 108 établissements, dont 41 concernent le champ du spectacle.

Graphique 5.1.1. Evolution des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture de l'audiovisuel et du spectacle vivant, 2006-2007 à 2013-2014.



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication / Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

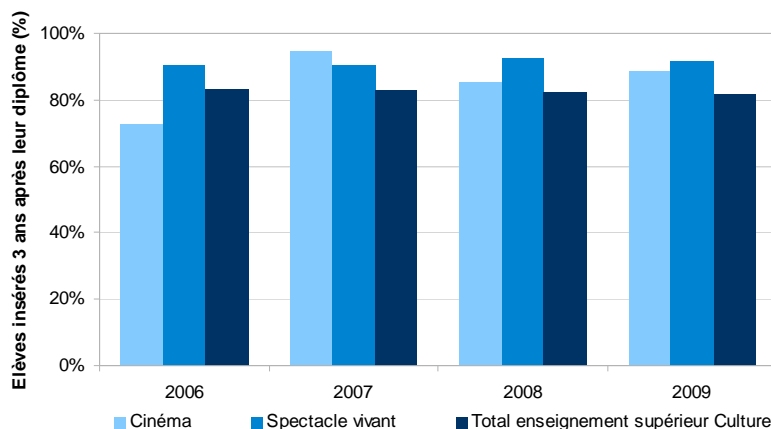
En 2013-2014, 4 457 étudiants sont inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur Culture du spectacle (17 % de plus qu'en 2006-2007), dont 266 relèvent de l'audiovisuel et 4 191 du spectacle vivant.

Les femmes représentent la moitié des étudiants inscrits en 2013-2014 dans ces établissements (49 % dans ceux du spectacle vivant, 61 % pour

l'audiovisuel). 14% des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur Culture du spectacle sont étrangers (15 % pour le spectacle vivant, 6 % pour l'audiovisuel), c'est-à-dire un peu plus que pour l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur Culture (11%).

En 2013-2014, on dénombre plus de 9 600 étudiants inscrits dans les écoles publiques et privées d'enseignement supérieur du spectacle, dont 45 % relèvent du spectacle vivant et 55 % de l'audiovisuel. A l'instar des établissements de l'enseignement supérieur Culture du spectacle, la moitié sont des femmes et 14 % des étrangers.

Graphique 5.1.2. L'insertion sur le marché du travail du spectacle des personnes ayant suivi une formation initiale dans ce domaine.



Quelle que soit l'année d'obtention de leur diplôme (2006, 2007, 2008 ou 2009), trois ans après, 90 % des diplômés de l'enseignement supérieur Culture du spectacle vivant travaillent et sont insérés dans le champ de leur diplôme. Ce taux est beaucoup plus fluctuant pour les diplômés de l'audiovisuel (entre 73 % et 94 %), en raison des faibles effectifs.

Champ. Ensemble des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur Culture, recensés dans les annuaires des établissements.

Dates de recueil d'informations : novembre 2010 - janvier 2011 pour les diplômés de 2007,

(1) enquête auprès des diplômés 2006 réalisée fin 2009/début 2010

(2) enquête auprès des diplômés 2007 réalisée fin 2010/début 2011

(3) enquête auprès des diplômés 2008 réalisée fin 2011/début 2012

(4) enquête auprès des diplômés 2009 réalisée fin 2012/début 2013

Source : enquête DESC / DREST, Ministère de la culture et de la communication

2. La formation continue est en progression

Au cours de ses travaux de recherche, le Céreq a constaté que l'univers des arts et de la culture, et en particulier le spectacle vivant, est très attractif et suscite de nombreuses vocations parmi les jeunes et les publics adultes.

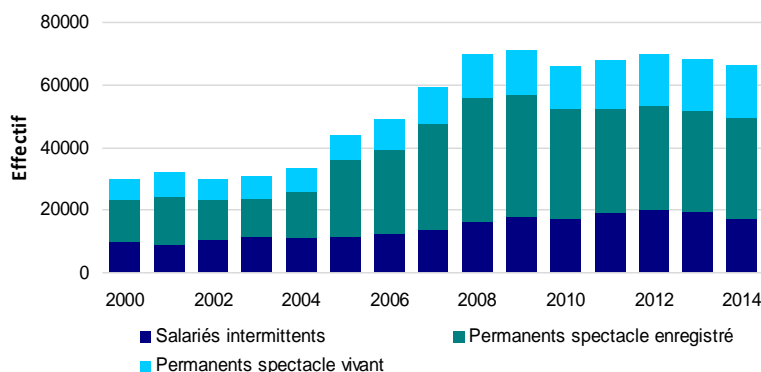
Dans tous les secteurs, les besoins en formation professionnelle c'est-à-dire en développement des compétences dans des perspectives de maintien dans l'emploi ou d'évolution, sont identifiés par les entreprises pour répondre à leur stratégie ou leur dynamique de changement. Les formations sont conçues sur mesure et répondent à des objectifs précis en termes de compétences et de qualifications à acquérir, mesurables à l'issue.

Dans le spectacle vivant, ce processus interne d'analyse aboutissant à la détermination des besoins en formation par les entreprises elles-mêmes est plutôt rare, ce qui s'explique du fait des caractéristiques sectorielles (majorités de TPE, fonctionnement par projet, majorité de CDD...). Les entreprises sont peu prescriptrices des formations professionnelles alors qu'elles en sont les financeurs, au moins pour celles des adultes. Le départ en formation relève principalement des dynamiques individuelles des salariés.

Ainsi, la formation professionnelle dans le spectacle vivant répond à une logique de demande des salariés plutôt que de besoins exprimés par les entreprises, ce qui occasionne :

- des difficultés au niveau sectoriel pour définir des priorités de formation, tant en termes de qualifications/compétences et de publics cibles ;
- une réponse « catalogue », le spectacle vivant répond à la diversité des demandes des salariés (très variées vu les profils et situations), par la mise en place d'une offre la plus large possible ;
- les modalités d'accès à la formation professionnelle continue (financements et dispositifs) ont un effet plus structurant que les objectifs de formation.

Graphique 5.2.1. Evolution du nombre de bénéficiaires de la formation professionnelle continue de 2000 à 2014.

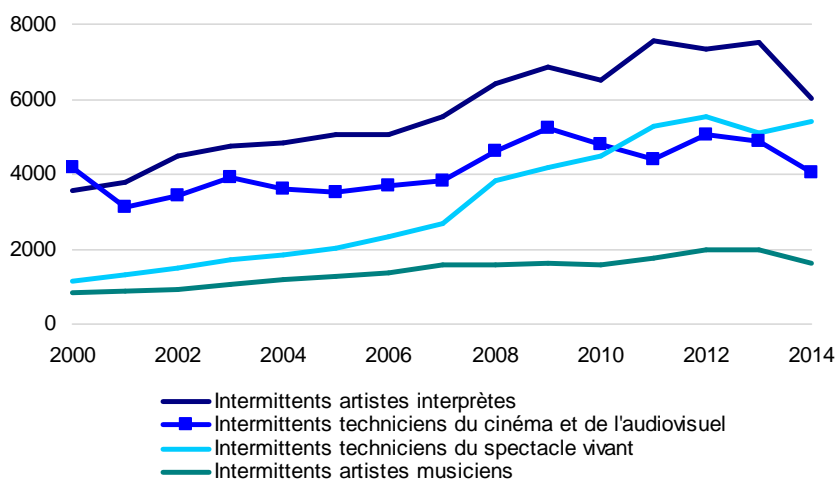


Entre 2000 et 2014, le nombre de salariés bénéficiaires d'une formation professionnelle continue a doublé, en passant de 30 129 à 66 513. Cette augmentation a été particulièrement marquée entre 2004 et 2008, avant de se stabiliser depuis.

Données : AFDAS

Les salariés intermittents représentent 27% des bénéficiaires en 2014, tandis que les permanents se répartissent entre spectacle vivant (27%) et spectacle enregistré (46%). Toutefois, la hausse du nombre de bénéficiaires permanents du spectacle enregistré ne doit pas masquer une augmentation très importante du nombre d'intermittents artistes et techniciens du spectacle vivant.

Graphique 5.2.2. Nombre de salariés bénéficiaires de la formation professionnelle continue par catégorie professionnelle



Sur longue période (2000-2014), toutes les catégories professionnelles ont accru leur recours à la formation professionnelle continue.

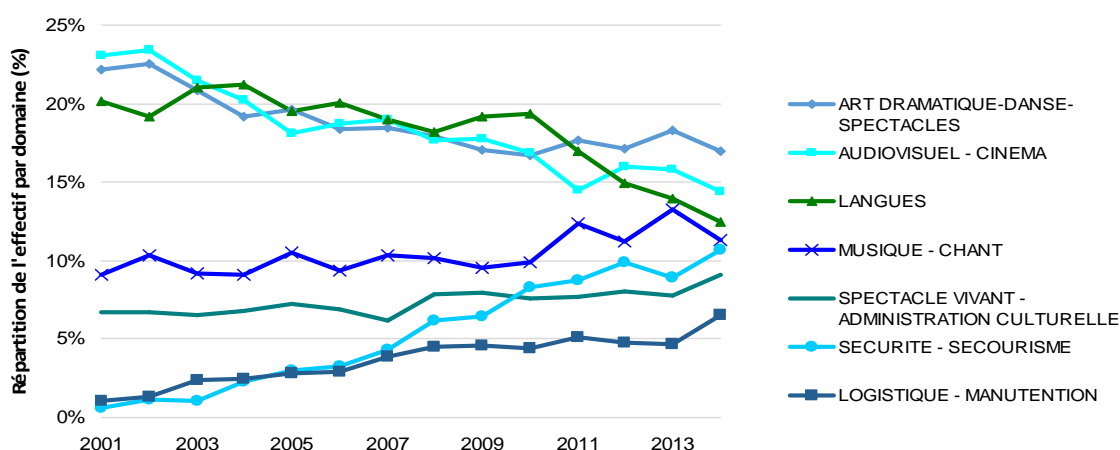
Cette hausse est particulièrement forte pour les intermittents techniciens du spectacle vivant qui étaient 1 160 en 2000 et 5 423 en 2014. Les intermittents artistes interprètes sont dans une situation proche, malgré une légère baisse du

nombre d'artistes interprètes bénéficiaires entre 2013 et 2014.

Au contraire, les intermittents techniciens du cinéma et de l'audiovisuel ont une progression faible et stabilisée depuis 2008 à 4000 bénéficiaires.

Enfin, en termes de domaines de formation, les tendances sont à la convergence des types de formations suivies. Les formations les plus suivies dans les années 2000 (audiovisuel-cinéma, art dramatique, danse, spectacles et langues) sont en baisse continue tandis que d'autres formations, davantage techniques, progressent (sécurité, secourisme, logistique et manutention). Ce sont ainsi plus de 10% de l'ensemble des bénéficiaires qui suivent une formation de sécurité-secourisme et 7% d'entre eux pour la logistique et la manutention.

Graphique 5.2.3. Répartition des intermittents par domaine de formation



Les travaux de la CPNEF SV montrent que la première caractéristique des organismes de formation continue intervenant dans le secteur du spectacle vivant est leur appartenance au secteur public ou parapublic et la faiblesse du secteur privé lucratif : 33% des organismes relevant du spectacle vivant appartiennent au secteur public et parapublic (contre 3% pour l'ensemble des organismes) et seulement 9% sont des organismes à but lucratif (contre 73% dans l'ensemble des organismes). Le secteur associatif représente la moitié des organismes relevant du spectacle vivant pour 22% de l'ensemble des organismes.

La seconde caractéristique tient à la faiblesse de la barrière entre formation initiale et formation continue. Si seulement 12% des organismes de formation continue, tous secteurs confondus, interviennent aussi en formation initiale, c'est près de la moitié des organismes du secteur du spectacle vivant dont les durées de formation sont supérieures à 400 heures qui interviennent également en formation initiale. Cette porosité entre les deux types de formation laisse supposer que des salariés peuvent indifféremment être inscrits dans des formations initiales ou continues.

La troisième spécificité tient à la part importante du financement par les salariés de leur formation. Près du tiers des ressources des organismes de formation continue du secteur sont assurées par l'autofinancement des personnes alors qu'ils ne représentent que 18% de l'ensemble des organismes. On retrouve ici le facteur d'attractivité du secteur qui incite nombre de personnes à supporter les charges de leur inscription pour accéder aux activités du secteur du spectacle vivant (activités qui peuvent être soit des activités professionnelles soit des activités amateurs sans qu'il soit possible de les distinguer).

Enfin les durées de formation continue sont plus longues dans le spectacle vivant que dans les autres secteurs : elles sont plus élevées de 75% que celles des autres organismes. Cet écart est encore plus accentué pour les salariés et les demandeurs d'emploi. A nouveau la spécificité du secteur s'affirme avec force.

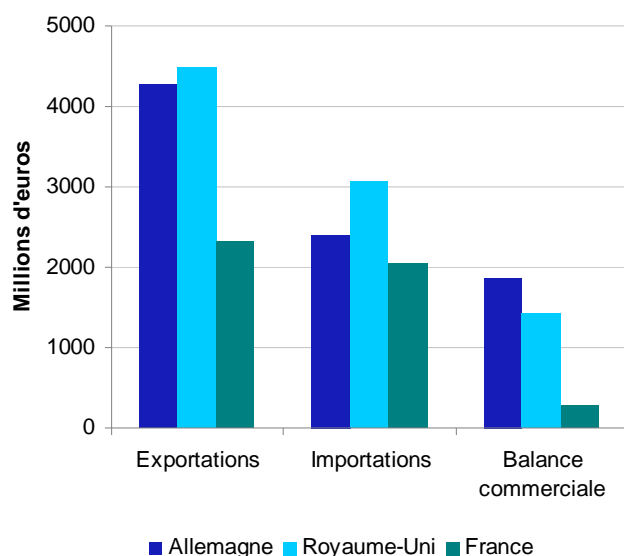
VI. L'INTERNATIONAL

Dans les industries culturelles et créatives, les données Eurostat incluent l'édition, les librairies, les musées et archives, les activités de divertissement, et le journalisme.

1. Une balance commerciale des biens culturels en-deçà de nos partenaires européens

Graphique 6.1. Exportations, importations et balance commerciale de biens culturels en France, en Allemagne et au Royaume-Uni en 2011.

La balance commerciale 2011 des biens culturels en France était excédentaire de plus de 300 millions d'euros. Pourtant, elle reste très en deçà des niveaux qu'elle atteint en Allemagne (1,88 milliards d'euros) ou encore au Royaume-Uni (1,42 milliards d'euros).



Le Pacte pour la compétitivité de l'industrie française, remis au Premier ministre par M. Louis Gallois en novembre 2012, souligne que l'industrie culturelle est l'un des pôles d'excellence mondiaux de la France. Le développement des industries culturelles et créatives revêt des enjeux d'influence et géostratégiques importants : l'ensemble flux financiers en provenance de l'étranger et à destination des productions françaises s'élève à 686,2 millions d'euros en 2013, en diminution par rapport à 2012 (-10,9 %).

Source : Eurostat – 2011

La France compte de grands succès dans le domaine du spectacle :

- Le répertoire musical représenté par la Sacem (auteurs, compositeurs et éditeurs français et 12 % d'artistes étrangers) est le plus diffusé dans le monde après le répertoire anglo-américain ;
- Le cinéma français est le 3^e producteur au monde (en nombre de films produits) derrière l'Inde et les Etats-Unis et 2^e exportateur derrière les Etats-Unis, avec 870 millions d'euros de recettes réalisées à l'étranger en 2012 ;
- En 2013, les ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger ont augmenté de 8,0 % pour atteindre 137,1 millions d'euros soit le plus haut niveau jamais observé ;

Les productions culturelles et artistiques françaises ont une dynamique internationale, elles peuvent renforcer leur puissance exportatrice et leur compétitivité.

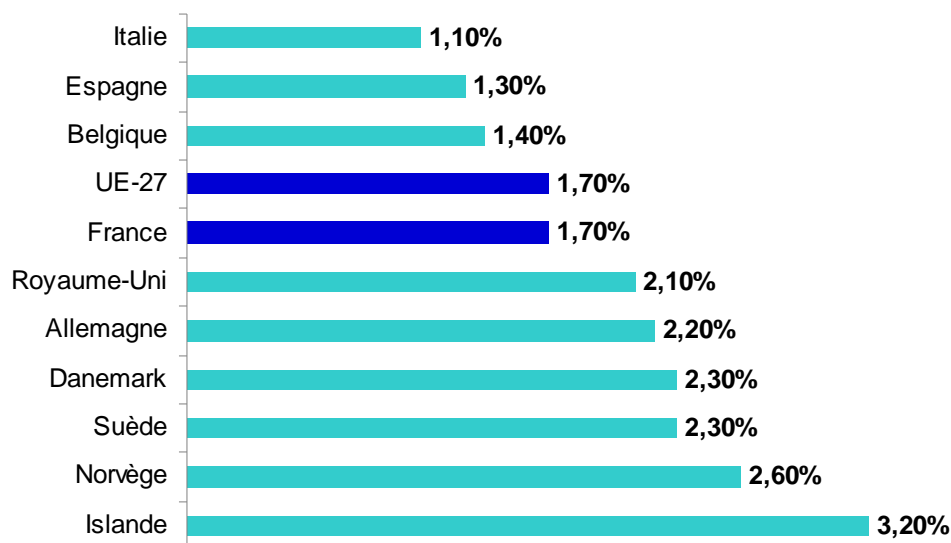
En effet, les industries culturelles et créatives dans leur ensemble représentent en France une part importante du PIB (2,8 % en 2012). Cette part est supérieure à celle que représente ce secteur dans le reste de l'Union européenne (2,6 % en moyenne), y compris en Allemagne (2,6 %).

2. Une part de l'emploi culturel dans l'emploi total au niveau de la moyenne européenne

Les comparaisons européennes rendues possibles par l'exploitation des données chiffrées d'Eurostat permettent de mettre en lumière que, en dépit de l'importance que revêt le secteur culturel dans l'économie française par rapport à d'autres pays, la part de l'emploi qu'il représente ne dépasse pas la

moyenne européenne en 2009, soit 1,7 % de l'emploi total. On peut noter que cette part est presque doublée en Islande.

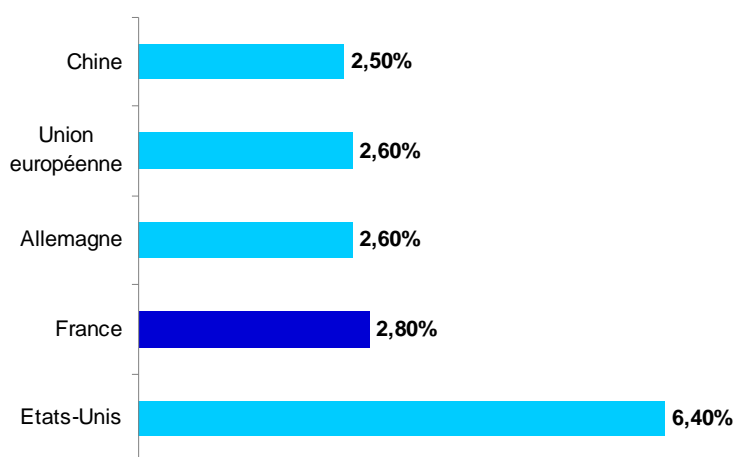
Graphique 6.2. La part de l'emploi des secteurs culturels dans l'emploi total en 2009.



Source : Eurostat – 2011

Si le pourcentage de personnes appartenant au secteur culturel ne relevant pas d'un statut de salarié est supérieur à celui observé pour l'ensemble de l'emploi en France, il reste assez peu élevé (inférieur à 20 %), en particulier lorsqu'il est comparé à ce qui est relevé dans d'autres pays européens. En effet, en Italie notamment, le travail non-salarié représente près de 40 % de l'emploi du secteur culturel et la moyenne européenne se situe aux alentours de 25 %.

Graphique 6.3. La part des industries culturelles et créatives dans le PIB en 2012.



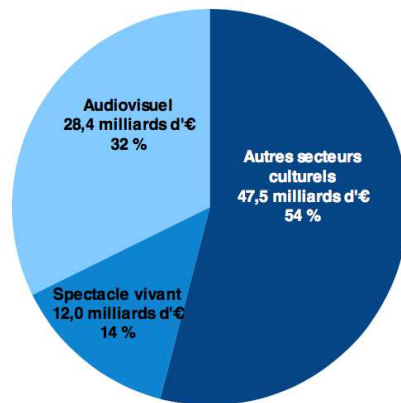
La comparaison européenne de la part des industries culturelles et créatives dans le PIB montre que la France est proche de ses partenaires européens. Seuls les Etats-Unis se détachent avec un niveau deux fois plus élevé que la moyenne européenne (6,4% contre 2,6% en UE).

Source : Europa, IIPA, DEPS, ministère des Affaires étrangères et du développement international – 2012.

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX PROPOSES EN ANNEXES

- Graphique A.1. La répartition de la production du spectacle dans la production des secteurs culturels, 2013
- Graphique A.2. Evolution de la valeur ajoutée (en milliards d'euros constants) dans les branches du spectacle, 2000-2013.
- Tableau A.3. Evolution du nombre d'employeurs, 2000-2013.
- Tableau A.4. Evolution du nombre d'employeurs de CDD d'usage, 2000-2013.
- Tableau A.5. Nombre de salariés du spectacle, par type de contrat, 2000-2013.
- Tableau A.6. Dépenses fiscales en matière de culture et de communication, 2014-2015.
- Tableau A.7. Redevances et taxes fiscales affectées au financement de l'audiovisuel et du spectacle vivant, 2014-2015.
- Graphique A.8. Dépenses des communes et intercommunalités pour les activités du spectacle et l'action culturelle, 2002-2010
- Tableau A.9. Recettes publicitaires, 2004-2013.
- Tableau A.10. Evolution du nombre d'entreprises du spectacle, par statut juridique, 2000-2013.
- Tableau A.11. Evolution de l'âge des entreprises du spectacle - Ensemble des champs conventionnels. 2000-2013.
- Tableau A.12. Evolution des masses salariales par type de contrat (en millions d'euros), 2000-2013.
- Tableau A.13. Etude des parcours professionnels des artistes et techniciens du spectacle. Cohorte des professionnels 2012.
- Tableau A.14. Données par genre. Effectifs par type de contrat et catégorie professionnelle, 2000-2013.
- Graphique A.15. Données par âge, 2000-2013.
- Tableau A.16. Evolution des revenus des salariés en CDI dans le spectacle, 2000-2013.
- Tableau A.17. Evolution des revenus des salariés en CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative dans le spectacle, 2000-2013.
- Tableau A.18. Revenus directs d'activité et revenus de remplacement perçus en moyenne chaque année par les professionnels des spectacles, 2005-2012.
- Tableau A.19. Effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture de l'audiovisuel et du spectacle vivant, 2006-2007 à 2013-2014.
- Tableau A.20. Part des femmes et des étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture du spectacle vivant et de l'audiovisuel, 2013-2014
- Tableau A21. Répartition par sexe des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)
- Tableau A22. Répartition géographique des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)
- Tableau A23. Répartition par catégorie professionnelle des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)

Graphique A.1. La répartition de la production du spectacle dans la production des secteurs culturels, 2013



Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2010 / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
NB. Pour 2013, données provisoires.
Milliards d'euros courants

Graphique A.2. Evolution de la valeur ajoutée (en milliards d'euros constants) dans les branches du spectacle, 2000-2013.

Source : Insee, Comptes nationaux. Secteurs marchands et non marchands - Base 2010 / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
NB. Pour 2013, données provisoires.
Milliards d'euros courants

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2000-2013
Audiovisuel	9	9	9	10	11	11	11	11	11	11	11	12	12	12	45,20%
Spectacle vivant	4	5	5	5	5	6	6	6	7	7	7	7	7	7	69,05%
Ensemble Spectacle	13	14	14	15	16	17	17	17	17	17	18	19	19	20	53,07%
Ensemble de l'économie	1 333	1 390	1 437	1 476	1 539	1 592	1 660	1 747	1 796	1 753	1 801	1 849	1 878	1 897	42,29%
Ensemble Culture	33	34	36	38	39	40	41	42	42	41	42	44	44	44	34,87%

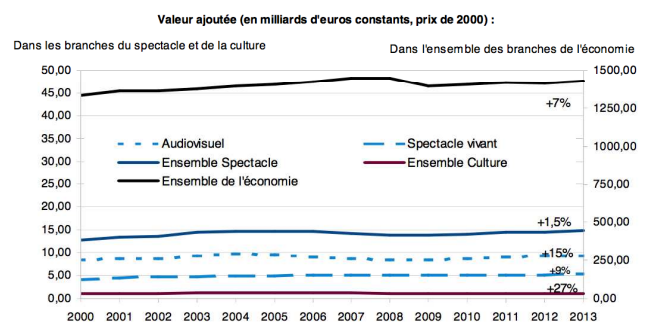
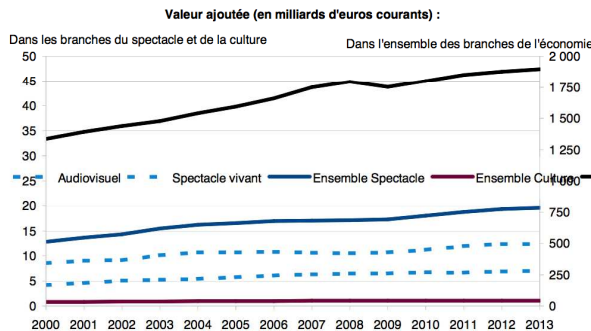


Tableau A.3. Evolution du nombre d'employeurs, 2000-2013.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2000-2013
Ensemble des 9 champs conventionnels	18 310	19 048	19 916	20 478	21 484	23 153	24 646	25 712	26 325	27 185	27 663	28 494	29 032	29 367	60% 11 057
dont spectacle vivant	12 664	13 214	13 927	14 332	15 039	16 200	17 341	18 060	18 377	18 951	19 200	19 780	20 076	20 296	60% 7 632
dont spectacle enregistré	5 646	5 834	5 989	6 146	6 445	6 953	7 305	7 652	7 948	8 234	8 463	8 714	8 956	9 071	61% 3 425
GUSO + Hors champs conventionnels du	79 549	95 341	104 089	104 426	105 965	100 771	97 741	95 252	92 390	90 602	89 726	87 432	87 014	85 730	8% 6 181
Tous employeurs de salariés du spectacle (y compris Guso et hors champs conventionnels)	97 859	114 389	124 005	124 904	127 449	123 924	122 387	120 964	118 715	117 787	117 389	115 926	116 046	115 097	18% 17 238
Evolution du nombre d'employeurs n'ayant pas eu recours à des CDDU															
Ensemble des 9 champs conventionnels	2 062	2 192	2 280	2 331	2 487	3 025	3 697	4 213	4 483	4 884	4 790	5 062	4 998	5 244	154% 3 182
Spectacle vivant	908	1 017	1 087	1 094	1 200	1 629	2 261	2 784	2 996	3 282	3 172	3 362	3 252	3 360	270% 2 452
spectacle enregistré	1 154	1 175	1 193	1 237	1 287	1 396	1 436	1 429	1 487	1 602	1 618	1 700	1 746	1 884	63% 730

Source : Audiens

Tableau A.6. Dépenses fiscales en matière de culture et de communication, 2014-2015.

	(Loi de finances initiales, LFI)	(Projet de loi de finances, PLF)	
	2014	2015	
	Millions d'€	Millions d'€	%
TOTAL	1 323,0	1 342,0	100,0
<i>Dont* : Création, transmission des savoirs et audiovisuel</i>	<i>1 021,0</i>	<i>1 035,0</i>	<i>77,1</i>
Création, transmission des savoirs et démocratisation de la culture	293,0	318,0	23,7
Création	136	131	9,8
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	157	187	13,9
Avances à l'audiovisuel public (France Télévisions essentiellement)	728	717	53,4

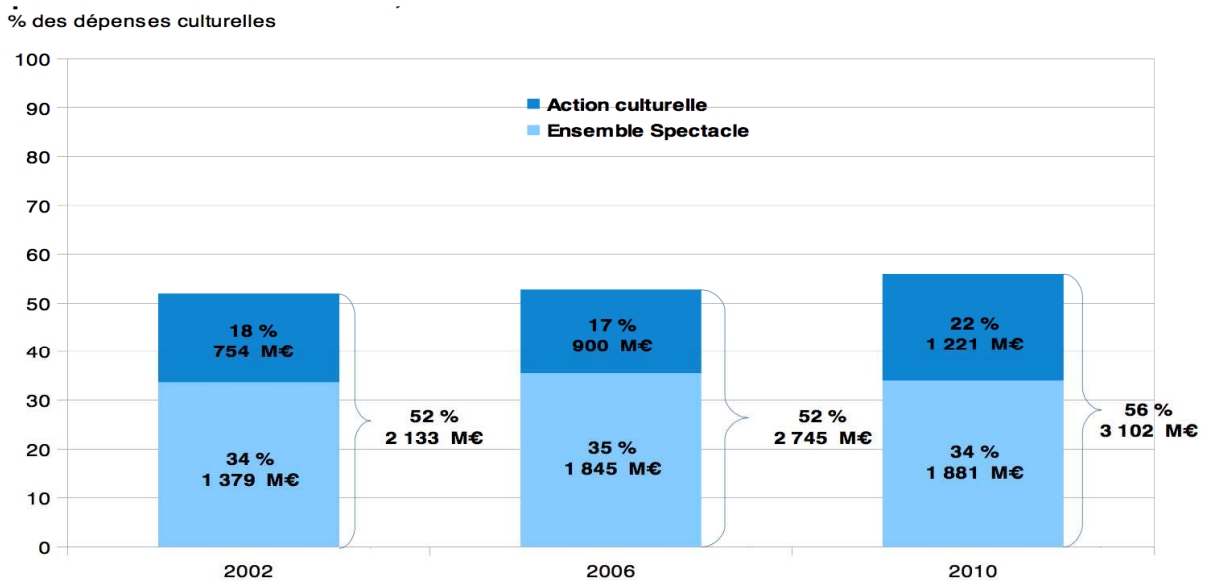
Source : Ministère de l'économie et des finances / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication. * Autres : Presse, patrimoine Millions d'euros courants et %

Tableau A.7. Redevances et taxes fiscales affectées au financement de l'audiovisuel et du spectacle vivant, 2014-2015.

	2014	2015	Variation PLF 2014-PLF 2015
	(Loi de finances initiales, LFI)	(Projet de loi de finances, PLF)	
	Millions d'€	Millions d'€	
Total des redevances et taxes fiscales affectées au financement de l'audiovisuel et du spectacle vivant	450	505	12,2%
Comptes de concours financiers	3551,1	3666,8	3,3%
Avances à l'audiovisuel public (ministère de l'économie et des finances)	3551,1	3666,8	3,3%
Recettes fiscales affectées à des personnes morales autres que l'Etat :	713,1	672,0	-5,8%
Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	678,1	638,0	-5,9%
Taxe sur les services de télévision	498,5	475,0	-4,7%
Taxe sur les entrées en salles de cinéma (TSA)	148,0	134,0	-9,5%
Cotisation des entreprises cinématographiques	8,4	8,0	-4,8%
Taxes sur l'édition vidéo et la VàD	23,2	21,0	-9,5%
Taxe et prélèvements spéciaux au titre des films pornographiques ou d'incitation à la violence	0,0	0,0	-
Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)	28,0	27,0	-3,6%
Taxes sur les spectacles de variétés	28,0	27,0	-3,6%
Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP)	7,0	7,0	-
Taxe sur les spectacles au profit de l'ASTP	7,0	7,0	-

Source : Ministère de l'économie et des finances, 2014 / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication. Millions d'euros courants

Graphique A.8. Dépenses des communes et intercommunalités pour les activités du spectacle et l'action culturelle, 2002-2010.



Champ : ces données incluent les Dom.* Dépenses consolidées, sans doubles comptes entre collectivités
 Note : données détaillées non disponibles pour les régions et départements (les nomenclatures comptables des départements et régions étant moins détaillées que celles du bloc communal). Source : enquêtes Dépenses culturelles des collectivités territoriales 2002, 2006 et 2010 / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015. En % et millions d'euros

Tableau A.9. Recettes publicitaires, 2004-2013.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2011-2013
Télévision	3 236	3 495	3 617	3 476	3 094	3 441	3 494	3 337	3 219	-7,9%
Radio	795	848	805	779	710	744	748	739	736	-1,6%
Cinéma	78	82	89	75	77	90	105	105	91	-13,3%
Total TV-radio-cinéma	4 109	4 425	4 511	4 330	3 881	4 275	4 347	4 181	4 046	-6,9%
Total (yc presse et internet)	9 127	9 645	9 762	9 444	8 113	8 428	8 459	8 036	7 625	-9,9%
% TV-cinéma-radio / ensemble	45,0%	45,9%	46,2%	45,8%	47,8%	50,7%	51,4%	52,0%	53,1%	
presse	4778	4872	4791	4598	3750	3612	3496	3337	3219	
internet*	240	348	460	516	482	540	616	646	640	
% internet dans l'ensemble	2,6%	3,6%	4,7%	5,5%	5,9%	6,4%	7,3%	8,0%	8,4%	

Source : IREP - France Pub / Deps, Ministère de la culture et de la communication
 En millions d'euros courants

Tableau A.10. Evolution du nombre d'entreprises du spectacle, par statut juridique, 2000-2013

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2000-2013	2000	2013	
Ensemble des 9 champs conventionnels	16 248	16 856	17 636	18 147	18 997	20 128	20 949	21 499	21 842	22 301	22 873	23 432	24 034	24 123	48%	7 875	100%	100%
Associations	9 944	10 311	10 865	11 274	11 773	12 514	12 998	13 163	13 284	13 569	13 889	14 304	14 610	14 802	49%	4 858	61%	61%
Secteur public et parapublic	102	110	113	120	122	119	127	132	140	147	148	152	169	174	71%	72	1%	1%
Sociétés	6 122	6 358	6 588	6 693	7 039	7 436	7 768	8 151	8 365	8 534	8 788	8 931	9 202	9 086	48%	2 964	38%	38%
Particuliers et autres statuts	80	77	70	60	63	59	56	53	53	51	48	45	53	61	-24%	-19	0%	0%
dont spectacle vivant	11 756	12 197	12 840	13 238	13 839	14 571	15 080	15 276	15 381	15 669	16 028	16 418	16 824	16 936	44%	5 180	100%	100%
Associations	9 466	9 811	10 348	10 739	11 214	11 885	12 330	12 460	12 574	12 827	13 112	13 482	13 782	13 937	47%	4 471	81%	82%
Secteur public et parapublic	91	96	102	109	113	111	119	123	132	138	139	143	161	168	85%	77	1%	1%
Sociétés	2 160	2 248	2 351	2 355	2 474	2 538	2 597	2 661	2 645	2 676	2 749	2 768	2 854	2 801	30%	641	18%	17%
Particuliers et autres statuts	39	42	39	35	38	37	34	32	30	28	28	25	27	30	-23%	-9	0%	0%
dont spectacle enregistré	4 492	4 659	4 796	4 909	5 158	5 557	5 869	6 223	6 461	6 632	6 845	7 014	7 210	7 187	60%	2 695	100%	100%
Associations	478	500	517	535	559	629	668	703	710	742	777	822	828	865	81%	387	11%	12%
Secteur public et parapublic	11	14	11	11	9	8	8	8	8	9	9	9	8	6	-45%	-5	0%	0%
Sociétés	3 962	4 110	4 237	4 338	4 565	4 898	5 171	5 490	5 720	5 858	6 039	6 163	6 348	6 285	59%	2 323	88%	87%
Particuliers et autres statuts	41	35	31	25	25	22	22	21	23	23	20	20	26	21	-24%	-10	1%	0%
Guso	45 827	75 848	87 426	90 355	99 447	97 555	94 742	92 388	89 831	88 256	87 529	85 413	85 004	83 845	83%	38 018	100%	100%
Associations	23 505	37 662	41 555	43 127	47 161	45 607	44 198	43 103	42 022	40 756	40 133	38 985	37 998	36 789	57%	13 284	51%	44%
Secteur public et parapublic	4 946	7 208	7 908	8 231	9 189	9 247	9 287	9 294	9 337	9 305	9 639	9 651	9 780	9 829	99%	4 883	11%	12%
Sociétés	3 247	5 611	6 100	6 425	9 148	9 451	9 370	9 600	9 860	10 045	10 030	9 906	9 958	9 863	204%	6 616	7%	12%
Particuliers et autres statuts	14 129	25 367	31 863	32 572	33 949	33 250	31 887	30 391	28 612	28 150	27 727	26 871	27 268	27 364	94%	13 235	31%	33%
Hors champs conventionnels du spectacle	33 722	19 493	16 663	14 071	6 518	3 216	2 999	2 864	2 559	2 346	2 197	2 019	2 010	1 885	-94%	-31 837	100%	100%
Associations	20 868	10 475	8 762	7 241	2 755	1 522	1 483	1 452	1 300	1 231	1 159	1 092	1 132	1 099	-95%	-19 769	62%	58%
Secteur public et parapublic	2 245	1 385	1 192	1 064	538	90	72	59	60	51	57	43	37	29	-99%	-2 216	7%	2%
Sociétés	7 001	5 922	5 349	4 713	2 707	1 562	1 414	1 328	1 156	1 023	941	855	788	725	-90%	-6 276	21%	38%
Particuliers et autres statuts	3 608	1 711	1 360	1 053	518	42	30	25	43	41	40	29	53	32	-99%	-3 576	11%	2%
Total spectacles	97 859	114 389	124 005	124 904	127 449	123 924	122 387	120 964	118 715	117 787	117 389	115 926	116 046	115 097	18%	17 238	98%	95%
Associations	54 317	58 448	61 182	61 642	61 689	59 643	58 679	57 718	56 606	55 556	55 181	54 381	53 740	52 690	-3%	-1 627	56%	46%
Secteur public et parapublic	7 293	8 703	9 213	9 415	9 849	9 456	9 486	9 485	9 537	9 503	9 844	9 846	9 986	10 032	38%	2 739	7%	9%
Sociétés	16 370	17 891	18 037	17 831	18 894	18 449	18 552	19 079	19 381	19 602	19 759	19 692	19 948	19 674	20%	3 304	17%	17%
Particuliers et autres statuts	17 817	27 155	33 293	33 685	34 530	33 351	31 973	30 469	28 708	28 242	27 815	26 945	27 374	27 457	54%	9 640	18%	24%

Source : Audiens

Tableau A.11. Evolution de l'âge des entreprises du spectacle - Ensemble des champs conventionnels. 2000-2013.

		2000				2007				2013			
		Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 5 ans	Plus de 5 ans
Ensemble des 9 champs conventionnels	Total	1 056	5 951	2 294	9 009	1 098	6 195	3 062	15 357	908	5 220	3 272	19 967
	Associations	417	3 738	1 342	5 257	446	3 560	1 889	9 771	391	2 693	1 768	12 845
	Secteur public et parapublic	2	21	12	73	6	31	13	87	8	23	20	128
	Sociétés	620	2 161	931	3 621	640	2 590	1 150	5 432	506	2 490	1 472	6 920
Spectacle vivant	Total	582	4 442	1 569	6 071	613	4 228	2 164	11 055	511	3 216	2 103	14 466
	Associations	386	3 579	1 255	4 777	410	3 349	1 770	9 043	360	2 459	1 656	11 939
	Secteur public et parapublic	2	19	10	66	6	31	13	78	8	22	19	123
	Sociétés	190	823	301	1 191	194	843	374	1 891	142	729	426	2 358
Spectacle enregistré	Total	474	1 509	725	2 938	485	1 967	898	4 302	397	2 004	1 169	5 501
	Associations	31	159	87	474	36	211	119	728	31	234	112	906
	Secteur public et parapublic	0	2	2	7	0	0	0	9	0	1	1	5
	Sociétés	430	1 338	630	2 430	446	1 747	776	3 541	364	1 761	1 046	4 562
	Particuliers et autres statuts	13	10	6	27	3	9	3	24	2	8	10	28

Source : Audiens

Tableau A.12. Evolution des masses salariales par type de contrat (en millions d'euros), 2000-2013.

21221. Evolution des masses salariales par type de contrat (en M€)	2000													Evolution 2000-2013 (1)		Répartition	
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013 ⁽¹⁾	2000	2013 (2)
Ensemble des 9 champs	2 250	2 376	2 426	2 414	2 778	2 865	2 966	3 155	3 236	3 212	3 341	3 398	3 432	3 636	3 392	62%	1 386
CDI	854	923	943	954	1 226	1 274	1 308	1 290	1 383	1 392	1 490	1 488	1 555	1 788	1 556	109%	934
CDD de droit commun	86	95	91	94	121	127	157	271	275	302	288	279	272	252	240	193%	166
CDD d'usage	1 310	1 358	1 392	1 365	1 399	1 434	1 472	1 562	1 544	1 481	1 527	1 596	1 568	1 562	1 562	19%	252
dont CDD d'usage	1 233	1 281	1 317	1 291	1 322	1 349	1 387	1 473	1 454	1 392	1 433	1 493	1 467	1 460	1 460	18%	226
Pigistes	-	-	-	-	31	30	29	31	34	36	37	36	36	35	35	-	-
dont spectacle vivant	852	892	944	950	982	998	1 049	1 106	1 109	1 120	1 151	1 161	1 184	1 181	1 181	39%	339
CDI*	335	355	366	374	381	390	403	385	399	421	430	434	459	475	475	42%	140
CDD de droit commun	38	39	41	44	48	52	64	107	106	104	113	108	105	93	93	146%	55
CDD d'usage	480	498	537	532	552	556	582	615	603	595	608	619	620	614	614	28%	134
dont CDD d'usage	437	456	494	490	508	510	536	565	555	547	559	569	570	562	562	29%	125
Pigistes**	-	-	-	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	-	-
dont spectacle enregistré	1 398	1 484	1 482	1 464	1 796	1 866	1 918	2 049	2 127	2 092	2 190	2 238	2 248	2 455	2 211	76%	1 057
CDI*	519	568	577	580	845	883	905	906	984	971	1 060	1 054	1 097	1 313	1 081	153%	794
CDD de droit commun	48	55	49	50	73	76	93	164	169	198	175	172	168	159	147	229%	111
CDD d'usage*	830	860	855	833	847	878	890	947	941	887	919	977	948	948	948	14%	118
dont CDD d'usage	796	825	823	801	813	839	851	907	899	846	873	925	897	897	897	13%	101
Pigistes**	-	-	-	-	31	30	29	31	34	35	37	35	36	35	35	-	-

Source : Audiens

Tableaux A.13. Etude des parcours professionnels des artistes et techniciens du spectacle. Cohorte des professionnels 2012.

Nombre de branches du spectacle dans lesquelles le professionnel a exercé une activité significative au cours de sa carrière	Artistes		Techniciens		Global	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1 branche	18 928	29%	25 294	34%	44 222	31%
2 branches	28 136	43%	30 173	41%	58 309	42%
3 branches	15 629	24%	14 956	20%	30 585	22%
4 branches et plus	3 420	5%	3 878	5%	7 298	5%
Total	66 113	100%	74 301	100%	140 414	100%

Nombre de branches du spectacle dans lesquelles le professionnel a exercé une activité significative au cours de sa carrière	Hommes		Femmes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
1 branche	27 735	30%	16 487	35%
2 branches	38 644	42%	19 665	41%
3 branches	21 395	23%	9 190	19%
4 branches et plus	4 996	5%	2 302	5%
Total	92 770	100%	47 644	100%

Nombre de branches du spectacle dans lesquelles le professionnel a exercé une activité significative au cours de sa carrière	Moins de 25 ans		25 - 39 ans		40 - 54 ans		55 ans et plus	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1 branche	3 099	50%	22 342	33%	15 130	28%	3 642	30%
2 branches	2 137	35%	28 367	42%	23 189	42%	4 613	38%
3 branches	778	13%	13 753	20%	13 092	24%	2 962	25%
4 branches et plus	128	2%	2 849	4%	3 476	6%	845	7%
Total	6 142	100%	67 311	100%	54 887	100%	12 062	100%

Nombre de branches du spectacle dans lesquelles le professionnel a exercé une activité significative au cours de sa carrière	Avant 1980		Dans les années 1980		Dans les années 1990		Dans les années 2000	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1 branche	1 034	21%	4 349	21%	10 560	24%	28 279	40%
2 branches	1 882	38%	8 195	40%	19 698	45%	28 534	40%
3 branches	1 589	32%	5 928	29%	10 796	25%	12 272	17%
4 branches et plus	490	10%	1 865	9%	2 625	6%	2 318	3%
Total	4 995	100%	20 337	100%	43 679	100%	71 403	100%

Tableau A.14. Données par genre. Effectifs par type de contrat et catégorie professionnelle, 2000-2013.

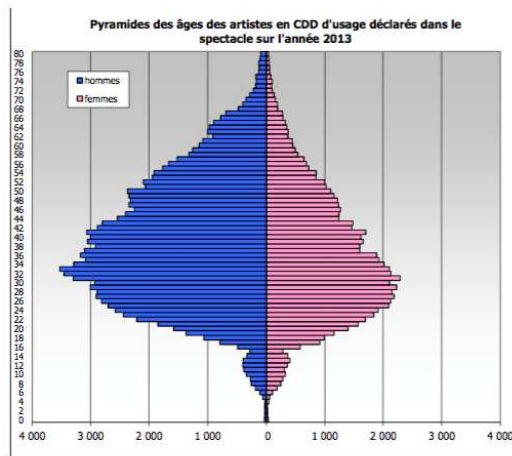
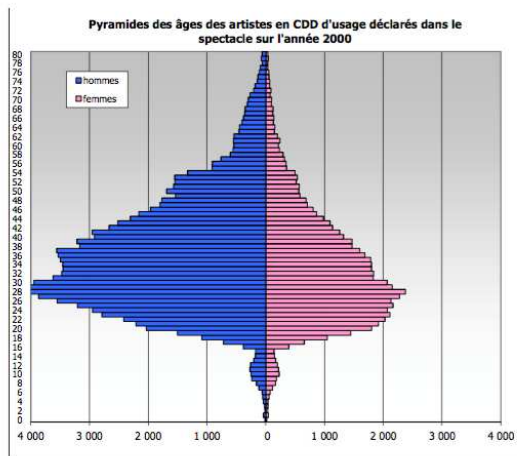
	2000		2007		2013	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble des 9 champs conventionnels	97 326	61 705	123 093	81 619	135 770	95 486
CDI*	22 506	20 144	27 744	25 234	37 099	35 010
CDD de droit commun*	11 825	11 716	20 560	21 071	24 787	24 020
CDD d'usage	66 367	32 160	78 023	38 268	81 081	42 083
dont artistes	33 994	17 221	38 186	21 026	37 955	22 141
dont techniciens	40 005	18 109	50 011	22 061	55 209	26 988
Pigistes**	-	-	2 998	2 080	2 863	2 422
dont spectacle vivant	61 110	37 668	76 202	50 122	81 994	57 242
CDI*	10 618	11 254	11 496	13 065	15 344	17 695
CDD de droit commun*	8 046	8 020	13 828	14 715	16 646	16 764
CDD d'usage	44 161	19 622	53 836	24 928	55 198	27 176
dont artistes	29 150	14 434	33 316	17 973	34 139	19 391
dont techniciens	19 178	6 615	27 141	9 799	29 227	12 177
Pigistes**	-	-	28	12	19	9
dont spectacle enregistré	52 754	31 063	67 152	40 437	73 618	47 620
CDI*	11 931	8 935	16 281	12 210	21 805	17 363
CDD de droit commun*	3 817	3 734	6 804	6 425	8 278	7 391
CDD d'usage	38 491	19 343	44 094	21 955	45 203	23 874
dont artistes	13 339	7 054	14 547	8 343	13 159	8 373
dont techniciens	27 870	13 697	32 484	15 307	35 478	17 944
Pigistes**	-	-	2 977	2 071	2 846	2 417
Guso	11 964	3 723	26 141	9 410	27 909	11 018
dont artistes	11 043	3 562	20 087	8 201	20 235	9 295
dont techniciens	1 109	187	7 172	1 451	9 092	2 039
Hors champs conventionnels du spectacle	31 815	12 045	16 751	6 597	11 485	4 651
dont artistes	21 421	8 397	10 361	4 543	7 361	3 349
dont techniciens	12 336	4 264	7 071	2 283	4 339	1 376
Total spectacle	102 383	63 886	127 325	83 501	138 600	96 823
CDI*	22 506	20 144	27 744	25 234	37 099	35 010
CDD de droit commun*	11 825	11 716	20 560	21 071	24 787	24 020
CDD d'usage	71 479	34 381	82 320	40 189	83 958	43 449
dont artistes	39 146	18 961	42 842	22 742	41 170	23 450
dont techniciens	42 615	19 487	51 901	23 019	56 505	27 591
Pigistes**	-	-	2 998	2 080	2 863	2 422

Source : Audiens

Note : Dans ces statistiques, les données sur les CDD d'usage ne concernent que les CDD d'usage avec indemnisation chômage ou activité significative sur l'année

Graphiques A.15. Données par âge, 2000-2013.

CDDU « salariés intermittents » artistes



CDDU « salariés intermittents » techniciens

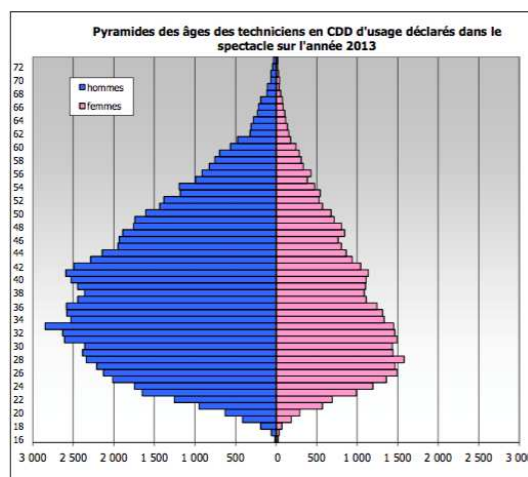
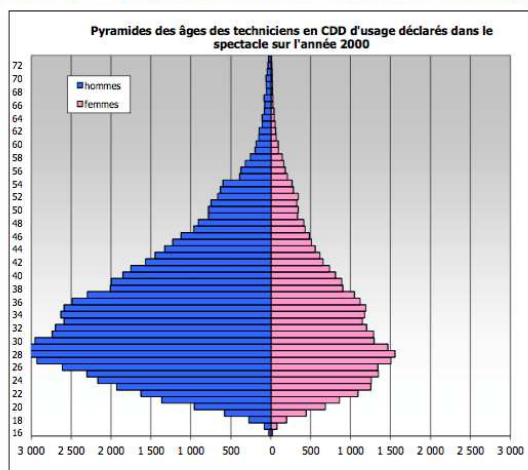


Tableau A.16. Evolution des revenus des salariés en CDI dans le spectacle, 2000-2013.

		2000						2007						2013					
		Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile	Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile	Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile			
Hommes	Spectacle vivant	10 618	21 390 €	9 685 €	17 180 €	28 278 €	11 496	27 861 €	13 404 €	20 598 €	31 647 €	15 344	32 750 €	13 789 €	21 274 €	32 493 €			
	Spectacle enregistré	11 931	34 641 €	17 455 €	26 809 €	40 335 €	16 281	48 011 €	22 289 €	34 409 €	49 193 €	21 805	58 488 €	24 574 €	35 189 €	48 144 €			
	Total	22 490	17 093 €	8 405 €	14 892 €	22 885 €	13 065	29 925 €	12 475 €	17 820 €	25 564 €	17 695	27 052 €	12 724 €	18 474 €	26 600 €			
Femmes	Spectacle vivant	8 935	26 459 €	14 865 €	22 715 €	32 946 €	12 210	38 147 €	19 283 €	29 183 €	41 366 €	17 363	41 856 €	22 453 €	31 607 €	41 696 €			
	Spectacle enregistré	21 872	19 179 €	8 894 €	15 804 €	25 420 €	24 561	28 959 €	13 140 €	18 854 €	28 305 €	33 039	29 699 €	13 513 €	19 505 €	29 324 €			
	Total	20 866	31 138 €	16 251 €	24 844 €	36 789 €	28 491	43 784 €	20 852 €	31 998 €	45 891 €	39 168	51 115 €	23 572 €	33 463 €	45 167 €			

Source : Audiens

Tableau A.17. Evolution des revenus des salariés en CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative dans le spectacle, 2000-2013.

		2000					2007					2013					
		Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile	Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile	Nombre	Moyenne	1er quartile	Médiane	3e quartile	
Hommes	Spectacle vivant	Artistes	13 658	8 856 €	4 174 €	6 383 €	10 233 €	15 815	8 860 €	4 467 €	6 776 €	10 471 €	16 474	8 360 €	4 362 €	6 318 €	9 648 €
		Technicien	9 832	12 846 €	6 520 €	10 660 €	16 254 €	13 693	13 327 €	7 270 €	11 620 €	16 981 €	14 677	12 231 €	7 248 €	10 709 €	15 474 €
		Total	23 490	10 526 €	4 744 €	7 927 €	12 984 €	29 508	10 933 €	5 228 €	8 638 €	13 923 €	31 151	10 184 €	5 124 €	8 166 €	12 811 €
	Spectacle enregistré	Artistes	2 975	26 119 €	4 250 €	8 666 €	21 256 €	3 063	27 512 €	3 997 €	8 649 €	21 769 €	2 397	22 738 €	4 266 €	8 131 €	20 686 €
		Technicien	19 795	21 493 €	8 964 €	16 937 €	28 088 €	23 544	20 785 €	9 589 €	17 300 €	27 156 €	25 451	19 876 €	9 079 €	16 170 €	26 027 €
		Total	22 770	22 097 €	7 999 €	15 961 €	27 630 €	26 607	21 559 €	8 613 €	16 555 €	26 949 €	27 848	20 122 €	8 383 €	15 643 €	25 825 €
Femmes	Spectacle vivant	Artistes	8 509	7 914 €	3 834 €	5 780 €	9 071 €	10 331	7 635 €	4 100 €	6 107 €	9 242 €	10 625	7 444 €	4 089 €	5 912 €	8 833 €
		Technicien	3 449	10 333 €	5 017 €	8 483 €	13 401 €	4 806	11 246 €	5 943 €	9 590 €	14 501 €	5 762	10 104 €	5 688 €	8 604 €	12 798 €
		Total	11 958	8 612 €	4 052 €	6 333 €	10 360 €	15 137	8 781 €	4 455 €	6 983 €	10 938 €	16 387	8 379 €	4 436 €	6 738 €	10 300 €
	Spectacle enregistré	Artistes	1 855	20 942 €	3 981 €	8 112 €	20 810 €	2 102	22 743 €	3 872 €	8 508 €	21 146 €	1 694	21 464 €	4 332 €	8 209 €	20 132 €
		Technicien	10 505	16 767 €	7 470 €	13 927 €	22 565 €	11 878	17 311 €	8 218 €	14 964 €	22 858 €	13 746	16 565 €	7 885 €	13 973 €	22 013 €
		Total	12 360	17 393 €	6 670 €	13 294 €	22 385 €	13 980	18 128 €	7 331 €	14 126 €	22 700 €	15 440	17 103 €	7 260 €	13 422 €	21 848 €
Total	Spectacle vivant	22 167	8 495 €	4 021 €	6 140 €	9 787 €	26 146	8 376 €	4 319 €	6 498 €	9 964 €	27 099	8 001 €	4 257 €	6 160 €	9 282 €	
	Spectacle enregistré	13 281	12 193 €	6 057 €	10 054 €	15 551 €	18 499	12 786 €	6 901 €	11 067 €	16 373 €	20 439	11 631 €	6 741 €	10 131 €	14 711 €	
	Total	35 448	9 880 €	4 466 €	7 316 €	12 120 €	44 645	10 203 €	4 894 €	7 992 €	12 933 €	47 538	9 562 €	4 865 €	7 618 €	11 924 €	
Total	Artistes	4 830	24 131 €	4 157 €	8 499 €	20 993 €	5 165	25 571 €	3 960 €	8 588 €	21 486 €	4 091	22 210 €	4 286 €	8 161 €	20 400 €	
	Technicien	30 300	19 854 €	8 369 €	15 717 €	26 084 €	35 422	19 620 €	9 136 €	16 453 €	25 666 €	39 157	18 715 €	8 578 €	15 317 €	24 510 €	
	Total	35 130	20 442 €	7 467 €	14 895 €	25 686 €	40 587	20 377 €	8 090 €	15 717 €	25 475 €	43 288	19 045 €	7 942 €	14 796 €	24 311 €	

Tableau A.18. Revenus directs d'activité et revenus de remplacement perçus en moyenne chaque année par les professionnels des spectacles, 2005-2012.

	REVENUS DIRECTS D'ACTIVITE					REVENUS DE REMPLACEMENT							
	Salaires		Revenus non-salariés*		Cumul Salaires-Revenus non-salariés	Ensemble des revenus directs d'activité*		Indemnités de chômage		Pensions de retraites		Ensemble des revenus de remplacement	
	% des actifs	Montant moyen (en euros)	% des actifs	Montant moyen (en euros)		% des actifs	Montant moyen (en euros)	% des actifs	Montant moyen (en euros)	% des actifs	Montant moyen (en euros)	% des actifs*	Montant moyen (en euros)
Professions du spectacle	94%	22 800	8%	15 300	5%	96%	23 400	45%	11 900	4%	13 400	48%	12 300
Artistes des spectacles	95%	18 200	9%		8%	97%	18 400	61%	12 300	5%		65%	12 600
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	89%	32 200	10%		5%	94%	33 800	29%	11 600	6%		33%	12 600
Techniciens et ouvriers des spectacles	96%	20 500	4%		2%	98%	20 500	41%	11 500	1%		42%	11 400
Professions culturelles	80%	23 000	21%	18 300	7%	94%	23 700	20%	10 000	5%	14 100	24%	10 900
Ensemble des actifs en emploi	91%	23 100	7%	28 800	2%	96%	24 000	8%	5 000	4%	10 500	11%	6 800

ENSEMBLE DES REVENUS D'ACTIVITE*					
(Revenus directs + revenus de remplacement)					
	% des actifs	Montant moyen (en euros)	Premier décile (en euros)	Dernier décile (en euros)	Rapport interdécile (D9/D1)
Professions du spectacle	97%	29 300	9 500	47 500	5,0
Artistes des spectacles	98%	26 600	7 700	43 200	5,6
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	94%	38 000	12 800	63 300	4,9
Techniciens et ouvriers des spectacles	98%	25 400	9 800	39 500	4,0
Professions culturelles	96%	26 000	6 200	45 800	7,4
Ensemble des actifs en emploi	97%	24 600	8 700	41 000	4,7

Champ. Ensemble des actifs en emploi, France métropolitaine

* Revenus strictement positifs : ne sont pas pris en compte ici les revenus non-salariés négatifs ou nuls (cas d'une activité déficitaire par exemple).

Note. En grisé, résultats non significatifs (effectifs interrogés insuffisants pour garantir la robustesse des résultats).

Source. Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux, Insee / Deps, Ministère de la culture et de la communication, 2015

Tableau A.19. Effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture de l'audiovisuel et du spectacle vivant, 2006-2007 à 2013-2014.

Domaines	Nombre d'élèves						
	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Spectacle vivant	3 628	3 762	3 832	3 996	4 067	4 013	4 181
Cinéma et audiovisuel	173	212	251	258	261	287	286
Total Enseignement supérieur Spectacle	3 801	3 974	4 083	4 254	4 328	4 280	4 457
Total Enseignement supérieur Culture	35 357	33 227	33 554	33 823	34 344	34 872	35 285

Champ : établissements de l'enseignement supérieur Culture.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

Tableau A.20. Part des femmes et des étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur Culture du spectacle vivant et de l'audiovisuel, 2013-2014

Domaines	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Hommes	Femmes	Français	Etrangers
Spectacle vivant	39	4 191	51%	49%	85%	15%
dont Cefedem/CESMD1	6	392				
dont CFMI2	9	271				
Cinéma et audiovisuel	2	266	39%	61%	94%	6%
Total Enseignement supérieur Culture	41	4457	50%	50%	86%	14%
Total Enseignement supérieur Culture	108	35 285	40%	60%	89%	11%

Champ : établissements de l'enseignement supérieur Culture.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Centres de formation à l'enseignement de la musique et de la danse.
2. Centres de formation de musicien intervenant.

Tableau A21. Répartition par sexe des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)

Une majorité d'hommes se formant parmi les intermittents et les permanents de l'audiovisuel. A contrario, une majorité de femmes parmi les permanents du spectacle vivant.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
IDS															
Hommes	5434	5052	5501	6053	6025	6375	7069	7635	9141	9899	9861	10585	11422	10952	10115
Femmes	4307	4064	4809	5434	5396	5534	5401	5986	7266	7984	7524	8388	8515	8510	7007
Total	9741	9116	10310	11487	11421	11909	12470	13621	16407	17883	17385	18973	19937	19462	17122
Hommes	56%	55%	53%	53%	53%	54%	57%	56%	56%	55%	57%	56%	57%	56%	59%
Femmes	44%	45%	47%	47%	47%	46%	43%	44%	44%	45%	43%	44%	43%	44%	41%
Permanents AV															
Hommes	7407	7851	6821	6665	7830	13098	14252	17802	20740	20854	18111	18320	18354	17551	17802
Femmes	6139	7355	6074	5919	6494	11026	12390	16250	18389	18231	16887	15243	15125	14883	14500
Total	13546	15206	12895	12584	14324	24124	26642	34052	39129	39085	34998	33563	33479	32434	32302
Hommes	55%	52%	53%	53%	55%	55%	53%	52%	53%	53%	52%	55%	55%	54%	55%
Femmes	45%	48%	47%	47%	45%	46%	47%	48%	47%	47%	48%	45%	45%	46%	45%
Permanents SV															
Hommes	3045	3648	3096	2999	3352	3555	4763	5663	6966	6362	6358	7283	7477	7459	7860
Femmes	3797	4490	3753	3910	4124	4295	5091	6277	7311	7707	7367	8199	8944	8845	9229
Total	6842	8138	6849	6909	7476	7850	9854	11940	14277	14069	13725	15482	16421	16304	17089
Hommes	45%	45%	45%	43%	45%	45%	48%	47%	49%	45%	46%	47%	46%	46%	46%
Femmes	55%	55%	55%	57%	55%	55%	52%	53%	51%	55%	54%	53%	54%	54%	54%
Parité	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%

Tableau A22. Répartition géographique des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)

La proportion de bénéficiaires situés en dehors de l'île de France connaît une croissance régulière

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
IDS															
Île de France	6196	5429	6132	6717	6353	6723	6704	7191	9050	9873	9336	9927	10324	10166	8616
Province	3498	3602	4087	4677	4980	5077	5536	6212	6958	7667	7726	8775	9299	9047	8333
NR	47	85	91	93	88	109	230	218	399	343	323	271	314	249	173
Total	9741	9116	10310	11487	11421	11909	12470	13621	16407	17883	17385	18973	19937	19462	17122
Île de France	64%	60%	59%	58%	56%	56%	54%	55%	55%	55%	54%	52%	52%	52%	50%
Province	36%	40%	40%	41%	44%	43%	44%	46%	42%	43%	44%	46%	47%	46%	49%
NR	0%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	1%	2%	1%	1%
Permanents AV															
Île de France	11409	11862	10542	10353	11562	20332	22536	29061	33928	33747	29139	26428	25889	24926	24562
Province	2130	3344	2353	2231	2762	3792	4106	4991	5195	5335	5850	7133	7588	7504	7733
NR	7							6	3	9	2	2	4	7	
Total	13546	15206	12895	12584	14324	24124	26642	34052	39129	39085	34998	33563	33479	32434	32302
Île de France	84%	78%	82%	82%	81%	84%	85%	85%	87%	86%	83%	79%	77%	77%	76%
Province	16%	22%	18%	18%	19%	16%	15%	15%	13%	14%	17%	21%	23%	23%	24%
NR	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Permanents SV															
Île de France	3149	4148	3168	3113	3173	3072	4000	4859	5337	5577	5045	6268	6966	6553	6644
Province	3693	3988	3680	3795	4303	4778	5854	7081	8940	8492	8680	9214	9455	9751	10445
NR	2	1	1												
Total	6842	8138	6849	6909	7476	7850	9854	11940	14277	14069	13725	15482	16421	16304	17089
Île de France	46%	51%	46%	45%	42%	39%	41%	41%	37%	40%	37%	40%	42%	40%	39%
Province	54%	49%	54%	55%	58%	61%	59%	59%	63%	60%	63%	60%	58%	60%	61%
NR	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ensemble															
Île de France	20754	21439	19842	20183	21088	30127	33240	41111	48315	49197	43520	42623	43179	41645	39822
Province	9321	10934	10120	10703	12045	13647	15496	18284	21093	21494	22256	25122	26342	26302	26511
NR	54	87	92	94	88	109	230	218	405	346	332	273	316	253	180
Total	30129	32460	30054	30980	33221	43883	48966	59613	69813	71037	66108	68018	69837	68200	66513
Île de France	69%	66%	66%	65%	63%	69%	68%	69%	69%	69%	66%	63%	62%	61%	60%
Province	31%	34%	34%	35%	36%	31%	32%	31%	30%	30%	34%	37%	38%	39%	40%
NR	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%

Tableau A23. Répartition par catégorie professionnelle des bénéficiaires de la formation professionnelle continue (données AFDAS)

Une très forte augmentation de la formation parmi les intermittents artistes et techniciens du spectacle vivant

IDS/Catégorie professionnelle	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intermittents artistes interprètes	3552	3778	4497	4766	4842	5069	5063	5535	6417	6849	6513	7540	7330	7517	6033
Intermittents techniciens du spectacle	1160	1328	1479	1733	1830	2034	2316	2670	3812	4168	4472	5281	5551	5090	5423
Intermittents techniciens du cinéma e	4186	3114	3408	3915	3583	3530	3710	3822	4611	5219	4796	4411	5061	4862	4035
Intermittents artistes musiciens	843	896	926	1073	1166	1276	1381	1594	1567	1647	1604	1741	1995	1993	1631
Total	9741	9116	10310	11487	11421	11909	12470	13621	16407	17883	17385	18973	19937	19462	17122
Intermittents artistes interprètes	36%	41%	44%	41%	42%	43%	41%	41%	39%	38%	37%	40%	37%	39%	35%
Intermittents techniciens du spectacle	12%	15%	14%	15%	16%	17%	19%	20%	23%	23%	26%	28%	28%	26%	32%
Intermittents techniciens du cinéma e	43%	34%	33%	34%	31%	30%	30%	28%	28%	29%	28%	23%	25%	25%	24%
Intermittents artistes musiciens	9%	10%	9%	9%	10%	11%	11%	12%	10%	9%	9%	9%	10%	10%	10%